

FF TENNIS DE TABLE

FORMATION



GUIDE DES MÉTIERS ET DES EMPLOIS DU **TENNIS DE TABLE**

Édition 2025



GILLES ERB
**Président de la Fédération
française de tennis de table**

La société évolue transformant le sport au gré de l'émergence de nouvelles modalités de pratique. Les métiers du sport et du tennis de table s'adaptent à de nouveaux enjeux sportifs, sociétaux, environnementaux, et de nouveaux outils pour mieux répondre aux nouvelles attentes des pratiquants.

Dans le même temps, le tennis de table français vit une formidable croissance. Partout, nos clubs, nos comités et nos ligues se transforment, se professionnalisent et innovent. Cette dynamique collective témoigne d'une belle ambition : faire grandir notre sport en donnant toute sa place à l'humain, à la compétence et à la passion.

Ce Guide des métiers et de la formation incarne cette volonté d'avancer ensemble. Il éclaire la diversité de nos parcours de formation, valorise les savoir-faire de celles et ceux qui font vivre le ping au quotidien, et offre à chaque structure un repère pour bâtir son avenir.

Former, accompagner, recruter, oser créer des emplois durables : autant de défis que nous relevons pour que chaque projet pongiste devienne une réussite collective.

À travers ce guide, la Fédération française de tennis de table réaffirme son engagement : soutenir les femmes et les hommes de notre écosystème pongiste, renforcer la professionnalisation de nos structures et construire, ensemble, un avenir ambitieux et solidaire pour le tennis de table français.

Je veux, à travers ces quelques lignes, dire à tous ceux qui veulent faire de leur passion un métier que le tennis de table leur offrira un espace d'épanouissement professionnel riches de rencontres, de projets, et d'humanité et remercier chaleureusement tous ceux qui ont contribué à la conception et à l'écriture de ce guide très concret.



Isabelle Wegel

**Vice-présidente FFTT en charge
de l'Emploi et de la Formation**

Le tennis de table français a connu, ces dernières années, une véritable mutation. Nos clubs, comités et ligues se sont davantage professionnalisés, structurés et ouverts à de nouvelles compétences. Cette évolution témoigne d'une prise de conscience collective : le développement durable de notre discipline passe par la création d'emplois qualifiés et reconnus. Notre projet « Emploi Formation » a pour vocation d'une part de faciliter l'apprentissage tout au long de la vie quel que soit le parcours de vie, l'âge, la fonction et l'ambition du licencié et d'autre part à favoriser l'accès à l'emploi pongiste.

Ce référentiel des métiers et des formations s'inscrit pleinement dans cette dynamique. Son objectif est clair : offrir aux structures pongistes une base de référence et un outil d'aide concret pour identifier leurs besoins, structurer leurs projets et oser franchir le pas de l'emploi. Il vise à accompagner et encourager la création de postes, à donner confiance aux dirigeants, et à démontrer qu'un salarié bien formé constitue un véritable levier de développement, de cohérence et de vitalité pour le club.

En décrivant les différents métiers du tennis de table, de l'animation à la direction, du développement au pilotage, ce guide met en lumière la richesse et la diversité de nos parcours professionnels. Il valorise aussi la montée en compétence des femmes et des hommes qui font vivre le ping au quotidien.

La Fédération française de tennis de table réaffirme ainsi son engagement : soutenir la professionnalisation du réseau, faciliter l'accès à l'emploi, et accompagner chaque structure dans sa croissance. Ce référentiel est une invitation à construire, ensemble, un avenir plus solide, plus attractif et plus ambitieux pour le tennis de table français.

Nota bene : Le choix d'une écriture non inclusive dans ce document répond à un souci de lisibilité et de simplicité de lecture. Ce choix n'exclut en aucun cas la reconnaissance de la place et de l'engagement de toutes et tous au sein de notre discipline.

Ont contribué à la réalisation de ce guide (par ordre alphabétique) : Emma Azri (Chargée de communication), Bruno Bellet (vice-président CFEF), Frédéric Imbert (directeur Pôle Emploi Formation FFTT), Stéphane Lelong (directeur du Pôle Développement FFTT), Corentin Lochon (Chargé de communication institutionnelle), Marie-Christine Okel (CTN Emploi-Formation FFTT), Pierre-Julien Thiébaud (directeur Pôle Marketing et Communication) et Isabelle Wegel (vice-présidente FFTT, présidente de la CFEF).

Table des matières

EDITORIAL.....	3
Table des matières.....	5
PRESENTATION.....	7
PARTIE 1 = FICHES METIERS TENNIS DE TABLE.....	8
METIERS DE L'ENCADREMENT SPORTIF.....	9
FICHE MÉTIER – ANIMATEUR(TRICE) DE TENNIS DE TABLE.....	11
FICHE MÉTIER – ANIMATEUR(TRICE) PING SANTÉ.....	13
FICHE MÉTIER – ÉDUCATEUR(TRICE) SPORTIF(VE).....	16
FICHE MÉTIER – ENTRAÎNEUR(NEUSE) DE CLUB DE TENNIS DE TABLE.....	18
FICHE MÉTIER – ENTRAÎNEUR(NEUSE) ITINÉRANT DE TENNIS DE TABLE.....	20
FICHE MÉTIER – FORMATEUR(TRICE) AUX MÉTIERS DU PING.....	22
FICHE MÉTIER – JOUEUR(EUSE) PROFESSIONNEL(LE) DE TENNIS DE TABLE.....	25
METIERS DU DÉVELOPPEMENT.....	28
FICHE MÉTIER – AGENT DE DÉVELOPPEMENT DE CLUB.....	29
FICHE MÉTIER – AGENT DE DÉVELOPPEMENT (Comité ou Ligue).....	32
FICHE MÉTIER – EXPERT(E) EN DÉVELOPPEMENT.....	35
FICHE MÉTIER – CONSEILLER(ÈRE) EN DÉVELOPPEMENT.....	38
FICHE MÉTIER – CHARGÉ(E) DE MISSION / DE PROJET PERFORMANCE SOCIALE.....	40
FICHE MÉTIER – CONSEILLER(ÈRE) DÉPARTEMENTAL DE TENNIS DE TABLE.....	43
METIERS DE L'ADMINISTRATIF ET DU PILOTAGE.....	46
FICHE MÉTIER – DIRECTEUR(TRICE)DE LIGUE.....	47
FICHE METIER – SECRÉTAIRE ADMINISTRATIF(VE).....	50
FICHE MÉTIER – COMPTABLE.....	53
FICHE MÉTIER – CHARGÉ(E) DE COMMUNICATION (Ligue, Comité ou Club).....	55
FICHE MÉTIER – INFORMATICIEN(NE).....	57
PARTIE 2 = FICHES REGLEMENTAIRES.....	60
FICHE REGLEMENTAIRE – CONDITIONS D'EXERCICE DANS UNE STRUCTURE SPORTIVE DE TENNIS DE TABLE.....	61
FICHE REGLEMENTAIRE – LES DIPLOMES PERMETTANT D'ENCADRER LE TENNIS DE TABLE.....	64
LES DIFFÉRENTS STATUTS D'EMPLOI.....	66
1. Cadre général.....	66
2. Le salariat.....	66
3. Le groupement d'employeurs (GE).....	67
4. L'auto-entrepreneur (travailleur indépendant).....	67
5. Les contrats en alternance (formation / emploi).....	68
6. Autres formes spécifiques (complémentaires).....	69
LES AIDES FINANCIÈRES À L'EMPLOI SPORTIF.....	70
1. Objectif du dispositif.....	70
2. Les aides nationales.....	70
3. Les dispositifs spécifiques au secteur associatif.....	71
LE COSMOS ET L'ASSISTANCE JURIDIQUE AUX EMPLOYEURS SPORTIFS.....	72
1. Présentation générale.....	72
2. A quoi sert le COSMOS ?.....	72
INDEX DES RESSOURCES ET LIENS UTILES.....	74
1. Cadre réglementaire et législatif.....	74
2. Diplômes, certifications et formation professionnelle.....	74
3. Emploi, aides financières et dispositifs de soutien.....	74



CREPS

SPORT
PERFORMANCE
EXPERTISE
RESSOURCES

GEWO

GEWO
Q. ARUNA
GEWO®

PRÉSENTATION

À travers ce Guide des métiers et des emplois, la Fédération française de tennis de table souhaite offrir à chaque dirigeant un outil de référence clair, pratique et évolutif, pour mieux comprendre, structurer et valoriser les emplois au sein du réseau pongiste.

Ce document constitue une photographie actualisée des métiers du ping, dans la continuité du précédent, en intégrant :

- les évolutions du champ professionnel sportif (emploi, formation, santé, développement territorial),
- les référentiels réglementaires et les niveaux CCNS actualisés,
- les nouvelles missions liées aux priorités fédérales : sport santé, féminisation, formation, emploi et innovation.

Un outil au service des dirigeants

Ce guide a été conçu pour accompagner les présidents et responsables de structures dans leurs missions quotidiennes :

- Identifier les métiers types du tennis de table (encadrement, développement, administration, communication...).
 - Clarifier les rôles, les compétences et les niveaux de responsabilité associés à chaque poste.
 - Faciliter le recrutement et l'intégration de salariés en cohérence avec la Convention collective nationale du sport (CCNS).
 - Accompagner la professionnalisation des structures et la montée en compétences des équipes.
- Il constitue également une base de dialogue entre les dirigeants, les éducateurs, les formateurs et les institutions (collectivités, partenaires, financeurs), pour construire des projets d'emploi et de formation adaptés aux réalités locales.

Un cadre fédéral modernisé

A partir du guide de l'emploi édité en 2016, actualisé en 2025 par le Pôle Emploi & Formation de la FFTT, ce document s'appuie sur les évolutions réglementaires du sport et de la CCNS,

Chaque fiche métier suit une nomenclature homogène, facilitant la lecture et la comparaison des postes : finalité, missions, activités, autonomie, compétences, formation, niveau CCNS, évolutions possibles.

Ce guide est une invitation à mieux connaître nos métiers, à renforcer la reconnaissance des professionnels et à soutenir la dynamique de développement de nos structures sur l'ensemble du territoire.

PARTIE 1 = FICHES MÉTIERS TENNIS DE TABLE

OBJECTIFS DU DOCUMENT

Ce référentiel a pour vocation de structurer et valoriser l'ensemble des métiers du tennis de table.

Il identifie et décrit les principaux emplois-types présents au sein du réseau fédéral, en précisant leurs missions, leurs compétences et leurs niveaux de responsabilité.

Il constitue également un outil de pilotage et d'accompagnement pour les structures, afin de faciliter le recrutement, d'encourager la mobilité professionnelle et de renforcer la cohérence des parcours de carrière dans le champ du ping.

Au-delà de son aspect descriptif, ce document vise à aider les dirigeants et les responsables techniques dans la gestion et le développement des compétences, en proposant un cadre commun de référence.

Il contribue ainsi à rendre plus lisibles et attractifs les métiers du tennis de table, tant pour les clubs et les institutions que pour les étudiants ou les candidats à la formation.

LIMITES DU DOCUMENT

Ce référentiel n'a pas vocation à se substituer aux textes réglementaires, législatifs ou conventionnels qui encadrent les métiers du sport.

Il s'inscrit dans une démarche de clarification, de valorisation et d'harmonisation des emplois au sein du réseau fédéral, sans constituer un document juridique opposable.

Les fiches métiers présentées traduisent une photographie actuelle des activités et des compétences observées dans les clubs, comités, ligues et structures partenaires, comme les Groupements d'Employeurs.

Elles peuvent évoluer en fonction :

- des orientations stratégiques de la FFTT,
- des évolutions réglementaires (Code du sport, diplômes, CCNS),
- et des transformations du secteur associatif et territorial.

Le document ne définit pas les conditions contractuelles ou les rémunérations précises applicables à chaque emploi, celles-ci relevant de la Convention collective nationale du sport (CCNS) et des politiques internes de chaque structure.

Enfin, les emplois décrits peuvent être adaptés localement, selon la taille des structures, leurs moyens humains et financiers, ou encore la diversité des missions confiées aux personnels.

En résumé, ce référentiel est un outil d'appui et de compréhension, au service du développement, de la professionnalisation et de la reconnaissance des métiers du tennis de table, mais il ne constitue pas une norme réglementaire.

STRUCTURE DU DOCUMENT

Chaque fiche métier suit un format homogène, inspiré du référentiel fédéral de 2016 et modernisé en 2025 :

1. Intitulé du poste et famille professionnelle
2. Finalité de l'emploi
3. Missions principales
4. Activités types constitutives de l'emploi
5. Niveau d'autonomie
6. Savoirs / Savoir-faire / Savoir-être
7. Conditions d'exercice
8. Formation et diplômes requis
9. Évolutions possibles
10. Niveau CCNS (Convention collective nationale du sport)

UNE LECTURE PAR FAMILLES DE MÉTIERS

Métiers de l'encadrement sportif

- Animateur(trice) de tennis de table
- Animateur(trice) Ping Santé
- Éducateur(trice) sportif(ve) tennis de table
- Entraîneur de tennis de table
- Entraîneur (euse) itinérant de tennis de table
- Responsable de Pôle France/Pôle Espoir
- Directeur sportif d'un club professionnel
- Formateur aux métiers du ping
- Joueur/Joueuse professionnelle

Métiers du développement

- Agent de développement de club
- Agent de développement de comité ou de ligue
- Expert(e) en développement (niveau régional)
- Conseiller (ère) en développement
- Chargé(e) de mission / de projet de performance sociale
- Conseiller (ère) départemental(e)

Métiers de l'administration et du pilotage

- Directeur de Ligue
- Secrétaire administratif de club
- Comptable
- Chargé(e) de communication
- Informaticien(ne)

SPORT
PERFORMANCE
EXPERTISE
RESSOURCES



MÉTIER DE L'ENCADREMENT SPORTIF

FICHE MÉTIER – ANIMATEUR(TRICE) DE TENNIS DE TABLE

Finalité de l'emploi

L'animateur de tennis de table a pour mission de faire découvrir et initier différents publics à la pratique du ping dans une approche ludique, éducative et sécurisée.

Il intervient en appui de l'éducateur ou de l'entraîneur dans les clubs, les écoles, les centres de loisirs, les collectivités ou les événements promotionnels.

Véritable ambassadeur de la convivialité et du plaisir de jouer, il contribue à la dynamisation de la vie du club et à la promotion du tennis de table comme sport accessible à tous.

Missions principales

- Accueillir les publics et leur faire découvrir la pratique du tennis de table.
- Encadrer des séances d'initiation et de perfectionnement de premier niveau.
- Mettre en place des jeux, ateliers et animations adaptés aux âges et aux capacités des pratiquants.
- Participer à la préparation et à la mise en place des séances.
- Garantir la sécurité physique et morale des pratiquants.
- Participer à la vie du club : accueil, organisation d'événements, actions de promotion.
- Accompagner les éducateurs et entraîneurs dans les activités sportives.
- Promouvoir les valeurs du sport et de la FFTT

Activités types constitutives de l'emploi

- Animer des séances d'initiation (école de ping, périscolaire, loisirs).
- Créer des situations d'apprentissage simples et motivantes.
- Mettre en place des tournois découverte, des challenges internes ou des animations ponctuelles.
- Assister l'éducateur lors de séances plus techniques ou de compétitions jeunes.
- Préparer le matériel et l'espace de jeu.
- Accueillir les nouveaux licenciés et renseigner les familles.
- Participer à la communication du club (affiches, invitations, photos).
- Contribuer à la mise en œuvre des programmes fédéraux (Ping Santé, Ping 4-7 ans, Ping Féminin, ...)

Niveau d'autonomie

Autonomie limitée à moyenne :

- Agit sous la responsabilité directe d'un éducateur diplômé, d'un responsable technique ou du président du club.
- Dispose d'une autonomie relative dans la conduite de séances simples et la gestion de groupes restreints.
- Peut être force de proposition pour animer, créer et dynamiser la pratique loisir.
- Encadre rarement seul en dehors de situations encadrées et sécurisées.

Compétences et connaissances requises

Savoirs

- Connaissance de base du tennis de table (règles, gestes fondamentaux, sécurité).
- Compréhension du développement moteur et des publics jeunes.
- Connaissance des valeurs éducatives du sport.
- Notions élémentaires de pédagogie et d'animation.
- Connaissance du fonctionnement d'un club et du rôle des encadrants.

Savoir-faire

- Accueillir et encadrer un groupe avec dynamisme et bienveillance.
- Mettre en œuvre des situations ludiques favorisant la découverte et la progression.
- Adapter le contenu et le rythme de séance selon le public.
- Valoriser les réussites et instaurer une ambiance positive.
- Respecter et faire respecter les règles de sécurité et de fair-play.
- Collaborer efficacement avec l'équipe technique et les dirigeants.

Savoir-être

- Enthousiasme, dynamisme et goût du contact.
- Bienveillance, patience et écoute.
- Esprit d'équipe et disponibilité.
- Sens des responsabilités et de la sécurité.
- Motivation à transmettre la passion du ping.
- Attitude exemplaire et respectueuse des valeurs fédérales.

Conditions d'exercice

- Interventions en salle spécifique, gymnase, salle polyvalente, milieu scolaire ou structures de loisirs.
- Horaires variables selon les publics : soirées, mercredis, week-ends ou vacances scolaires.
- Activité en milieu associatif (club), périscolaire, municipal ou événementiel.
- Travail fréquent auprès d'enfants et de publics débutants.

Formation et diplômes requis

- CQP animateur de Tennis de Table
- Diplômes d'animation générale possibles : BPJEPS APT, BPJEPS Tennis de Table
- Expérience bénévole ou associative dans un club FFTT appréciée.

Évolutions possibles

- Éducateur sportif (BPJEPS Tennis de Table).
- Entraîneur de club (DEJEPS).
- Agent de développement.
- Coordinateur sportif ou responsable école de ping.
- Formateur fédéral (avec expérience et formation complémentaire).

Niveau de classification – Convention collective nationale du sport (CCNS)

Diplôme ou niveau	Niveau CCNS indicatif	Exemple de coefficient
CQP / Initiateur	Groupe 3	env. 190 à 210
Animateur expérimenté / BPJEPS en cours	Groupe 3	env. 230 à 250

FICHE MÉTIER – ANIMATEUR(TRICE) PING SANTÉ

Finalité de l'emploi

L'animateur Ping Santé encadre et anime des séances de tennis de table à finalité **préventive, éducative ou thérapeutique non médicale**.

Son objectif : **favoriser la santé, le bien-être, l'autonomie et le lien social** à travers la pratique du tennis de table adaptée.

Il intervient auprès de publics spécifiques (seniors, personnes atteintes de maladies chroniques, en surpoids, en reprise d'activité, etc.), dans un cadre sécurisé, bienveillant et convivial, conformément au référentiel fédéral « Ping Santé FFTT ».

Missions principales

- Concevoir et animer des séances de tennis de table adaptées aux capacités physiques, motrices et psychologiques des pratiquants.
- Accueillir les publics, assurer la sécurité et l'accompagnement personnalisé.
- Promouvoir les bienfaits du sport sur la santé et la qualité de vie.
- Mettre en œuvre le programme Ping Santé FFTT, en lien avec les recommandations fédérales.
- Collaborer avec les acteurs du champ médical, paramédical et social (maisons sport-santé, médecins, collectivités).
- Participer à la formation, à la sensibilisation et à la fidélisation des publics.
- Contribuer au suivi des pratiquants

Activités types constitutives de l'emploi

- Évaluer les besoins et les capacités des participants à l'entrée dans le programme.
- Élaborer des séances progressives, variées et adaptées aux objectifs santé (mobilité, coordination, endurance douce, équilibre, mémoire).
- Utiliser le tennis de table comme support d'activité physique adaptée : jeux, échanges, ateliers ludiques.
- Assurer la sécurité du matériel, de l'espace et des gestes.
- Favoriser la convivialité et la cohésion du groupe.
- Travailler en lien avec les partenaires santé du territoire (Maisons sport-santé, associations, établissements spécialisés).
- Participer aux événements promotionnels et de sensibilisation au sport santé.
- Contribuer à la capitalisation des bonnes pratiques et à la communication du dispositif Ping Santé.

Niveau d'autonomie

Autonomie forte, sous cadre de référence :

- Agit dans le cadre du dispositif fédéral Ping Santé FFTT, selon les chartes et recommandations officielles.
- Peut être rattaché à un éducateur sportif, un responsable technique.
- Dispose d'une autonomie complète dans la conduite pédagogique et la relation avec le public.
- Rend compte des actions et bilans au club ou à la structure territoriale référente.

Compétences et connaissances requises

Savoirs

- Connaissance des principes du sport santé et de l'activité physique adaptée.
- Compréhension des effets du tennis de table sur les plans physique, cognitif et social.
- Bases en anatomie, physiologie et prévention des blessures.
- Maîtrise des fondamentaux techniques et ludiques du tennis de table.
- Connaissance du cadre réglementaire de l'encadrement sportif et du dispositif FFTT Ping Santé.
- Culture générale du mouvement sportif et des politiques de santé publique.

Savoir-faire

- Adapter la pratique du ping à des capacités physiques et psychologiques variées.
- Créer un climat de confiance, d'écoute et de bienveillance.
- Concevoir des séances progressives et sécurisées.
- Utiliser des outils d'évaluation simples (tests fonctionnels, questionnaires).
- Collaborer avec les acteurs médicaux et sociaux.
- Gérer la dynamique de groupe dans un objectif de plaisir, santé et inclusion.
- Assurer la traçabilité des actions (fiches bilans, statistiques, rapports).

Savoir-être

- Empathie, bienveillance et patience.
- Sens de l'écoute et respect de la confidentialité.
- Rigueur et vigilance en matière de sécurité.
- Esprit positif et encourageant.
- Sens du service, du soin et de l'attention à autrui.
- Capacité à créer du lien social et à fédérer autour du projet santé.

Conditions d'exercice

- Activité en club, salle municipale, structure médico-sociale, maison sport-santé, ou établissement partenaire.
- Séances en petit groupe (souvent 6 à 12 personnes).
- Horaires variables selon les publics (journée, matinée, après-midi).
- Collaboration avec les acteurs institutionnels (collectivités, ARS, DRAJES, CDOS).
- Nécessite une vigilance accrue sur les conditions matérielles et de sécurité.

Formation et diplômes requis

- Diplôme fédéral d'animateur Ping Santé bien-être et/ou de Moniteur Ping Santé
- BPJEPS / DEJEPS / DESJEPS Tennis de Table
- BPJEPS APT
- CQP Animateur de Tennis de Table

Évolutions possibles

- Coordinateur ou référent régional Ping Santé.
- Formateur fédéral sur le dispositif sport-santé.
- Éducateur sportif spécialisé en activités physiques adaptées.
- Chargé de mission développement sport-santé en comité ou ligue.



Niveau de classification – Convention collective nationale du sport (CCNS)

Diplôme ou niveau	Niveau CCNS indicatif	Exemple de coefficient
Animateur fédéral / CQP	Groupe 3	env. 230 à 250
BPJEPS / DEJEPS	Groupe 4 à 5	env. 260 à 320
Coordinateur / Référent régional	Groupe 6	env. 350 à 380

FICHE MÉTIER – ÉDUCATEUR(TRICE) SPORTIF(VE)

Finalité de l'emploi

L'éducateur sportif contribue au développement du tennis de table en initiant, formant et accompagnant différents publics dans leur pratique.

Il participe à la vie de la structure (club, comité, ligue, collectivité, structure privée) et œuvre à la promotion du tennis de table. Il accompagne la mise en œuvre du projet du club.

Missions principales

- Concevoir, animer et encadrer des séances de tennis de table pour des publics variés (enfants, jeunes, adultes, seniors, scolaires, personnes en situation de handicap, loisirs ou compétiteurs).
- Élaborer des cycles d'apprentissage en lien avec les objectifs de la structure.
- Assurer le suivi pédagogique et technique des pratiquants (progression, motivation, résultats).
- Mettre en œuvre les règles de sécurité et de bienveillance dans la pratique.
- Participer à l'organisation des compétitions, stages, animations et événements du club.
- Collaborer avec les dirigeants, bénévoles et parents pour renforcer la cohésion du projet du club.
- Promouvoir les valeurs éducatives du sport et de la Fédération Française de Tennis de Table.
- Mettre en œuvre le projet de développement de la structure.

Activités types constitutives de l'emploi

- Préparer et conduire des séances pédagogiques adaptées au niveau et à l'âge des pratiquants.
- Adapter les contenus de séances selon les objectifs fixés (initiation, perfectionnement, compétition).
- Évaluer la progression des joueurs.
- Animer des stages pendant les vacances scolaires.
- Encadrer les équipes lors des compétitions.
- Participer à la logistique et à la mise en place des installations.
- Contribuer à la communication interne (convocations, affiches, réseaux sociaux).
- Participer à la formation de jeunes cadres ou d'assistants d'animation.
- Entretenir le matériel pédagogique et sportif.

Niveau d'autonomie

Autonomie moyenne à forte selon le niveau de diplôme et le type de structure :

- Sous responsabilité directe du responsable technique ou du président dans un petit club.
- Autonome dans la conduite des séances et la gestion de groupes de pratiquants.
- Peut être force de proposition sur la planification, les contenus, la pédagogie, la vie du club ou le projet du club ?
- Dans les structures importantes, agit en coordination avec une équipe technique.

Compétences et connaissances requises

Savoirs

- Connaissance approfondie des techniques et règles du tennis de table.
- Connaissance des caractéristiques des publics
- Cadre réglementaire de la pratique sportive et de la sécurité.
- Culture fédérale : organisation de la FFTT, fonctionnement d'un club, circuits de compétition.
- Notions de physiologie, biomécanique et psychologie du sport.

Savoir-faire

- Concevoir des séances pédagogiques progressives et sécurisées.
- Adapter la communication et les exercices à la diversité des publics.
- Utiliser le matériel pédagogique (robots, paniers de balles, outils vidéo...).
- Accompagner un joueur dans la construction de son projet sportif.
- Gérer un groupe, instaurer une dynamique positive.
- Analyser et améliorer les gestes techniques.
- Évaluer les progrès et rendre compte à la direction ou aux familles.
- Mettre en place des projets éducatifs ou événementiels.

Savoir-être

- Sens du contact, de l'écoute et de la pédagogie.
- Goût pour la transmission et le travail en équipe.
- Dynamisme, ponctualité, exemplarité.
- Capacité d'adaptation et créativité pédagogique.
- Attitude éthique et responsable dans la relation éducative.

Conditions d'exercice

- Travail en horaires décalés (soirées, week-ends, vacances scolaires).
- Activité en gymnase, structure municipale ou privée, parfois déplacements sur les compétitions.
- Encadrement de publics très divers (scolaires, loisirs, compétiteurs, publics spécifiques).

Formation et diplômes requis

Selon le niveau d'encadrement et d'autonomie :

- **CQP Animateur de tennis de table** (niveau d'entrée, autonomie limitée, encadrement sous supervision).
- **BPJEPS Activités physiques pour tous ou spécifique tennis de table** (autonomie complète, projet d'animation).

Évolutions possibles

- Entraîneur de club ou de ligue.
- Responsable technique de structure.
- Coordinateur sportif ou directeur technique.
- Agent de développement sportif.

Niveau de classification – Convention collective nationale du sport (CCNS)

Diplôme ou niveau	Niveau CCNS indicatif	Exemple de coefficient
CQP / Assistant	Groupe 3	env. 230 à 250
BPJEPS	Groupe 3 ou 4	env. 230 à 280

FICHE MÉTIER – ENTRAÎNEUR(EUSE) DE CLUB DE TENNIS DE TABLE

Finalité de l'emploi

L'entraîneur de club conçoit, organise et anime l'entraînement des pongistes du club dans une logique de progression individuelle et collective. Il encadre les joueurs de tout niveau (jeunes, adultes, loisirs, compétition) et participe activement à la mise en œuvre du projet sportif de la structure. Il joue un rôle essentiel de formation, de transmission et de développement du tennis de table, en lien avec les éducateurs, dirigeants et familles.

Missions principales

- Concevoir et conduire les programmes d'entraînement selon les objectifs du club.
- Encadrer les séances techniques, tactiques et physiques des joueurs.
- Accompagner les pongistes en compétition (coaching, suivi, analyse).
- Participer à la détection et à la formation des jeunes talents.
- Collaborer à la mise en œuvre du projet sportif du club.
- Assurer le lien entre les différents acteurs (dirigeants, familles, éducateurs).
- Contribuer à la formation des cadres bénévoles et à la coordination technique du club.
- Participer aux actions de promotion du ping (stages, journées découvertes, événements).

Activités types constitutives de l'emploi

- Établir une planification annuelle d'entraînement et de compétition.
- Adapter les contenus techniques aux âges et niveaux des joueurs.
- Observer, analyser et corriger les gestes techniques et tactiques.
- Encadrer les compétitions (championnats, tournois, stages).
- Évaluer la progression des joueurs (tests, fiches de suivi, bilans).
- Animer des stages et regroupements pendant les vacances scolaires.
- Coordonner les éducateurs et assistants du club.
- Participer à la gestion du matériel sportif et pédagogique.
- Contribuer à la vie associative (réunions, communication, projets).

Niveau d'autonomie

Autonomie forte, selon la taille et la structuration du club :

- Sous la responsabilité du directeur sportif ou du président.
- Dispose d'une grande liberté dans la conception et la conduite des séances.
- Peut encadrer seul ou en équipe un groupe de joueurs.
- Rend compte régulièrement des résultats et de la progression des licenciés.
- Participe à la planification globale et à la politique sportive du club.

Compétences et connaissances requises

Savoirs

- Maîtrise technique, tactique et pédagogique du tennis de table.
- Bases en physiologie, biomécanique et psychologie du sportif.
- Cadre réglementaire de l'encadrement (Code du sport, carte professionnelle).
- Principes d'évaluation et de suivi des sportifs.
- Gestion de groupe et communication éducative.

Savoir-faire

- Concevoir des séances d'entraînement adaptées à chaque profil.
- Développer les qualités techniques, physiques et mentales du joueur.
- Analyser le jeu et proposer des ajustements tactiques.
- Motiver et accompagner les pratiquants vers la progression.
- Gérer un groupe de compétition sur le plan sportif et humain.
- Utiliser les outils numériques et vidéo pour l'analyse du jeu.
- Collaborer efficacement avec l'équipe technique et les dirigeants.

Savoir-être

- Exemplarité et sens du collectif.
- Dynamisme, pédagogie et écoute.
- Rigueur, ponctualité et sens de l'organisation.
- Capacité à motiver, encourager et valoriser les progrès.
- Gestion du stress et du relationnel en compétition.
- Esprit positif et fédérateur.

Conditions d'exercice

- Travail principalement en gymnase et salle spécialisée.
- Horaires décalés : soirées, week-ends, vacances scolaires.
- Déplacements fréquents pour les compétitions et stages.
- Encadrement de publics variés (enfants, jeunes, adultes, haut niveau amateur).
- Travail en équipe avec d'autres éducateurs et bénévoles.

Formation et diplômes requis

- BPJEPS ou DEJEPS Tennis de Table
- DESJEPS pour les clubs à fort niveau de performance (Nationale / Pro).

Évolutions possibles

- Responsable technique ou directeur sportif du club.
- Entraîneur régional ou de pôle.
- Formateur fédéral ou entraîneur national.
- Coordinateur de développement sportif.

Niveau de classification – Convention collective nationale du sport (CCNS)

Diplôme ou niveau	Niveau CCNS indicatif	Exemple de coefficient
BPJEPS	Groupe 4	env. 260 à 280
DEJEPS	Groupe 5	env. 300 à 330
DESJEPS	Groupe 6	env. 350 à 380

FICHE MÉTIER – ENTRAÎNEUR(EUSE) ITINÉRANT DE TENNIS DE TABLE

Finalité de l'emploi

L'entraîneur itinérant a pour mission de développer et renforcer la pratique du tennis de table sur un territoire en intervenant, souvent à l'échelon départemental, dans plusieurs clubs, structures associatives ou établissements. Il accompagne les dirigeants et éducateurs locaux dans la montée en compétence, soutient la structuration sportive et contribue à la formation et la fidélisation des pratiquants.

Son rôle est d'apporter un appui technique et pédagogique aux structures ne disposant pas d'encadrement permanent, de diffuser les contenus fédéraux et de garantir la cohérence du développement local.

Véritable technicien de terrain et ambassadeur de la FFTT, il agit au service du maillage sportif et de la professionnalisation des clubs.

Missions principales

- Assurer l'encadrement sportif dans plusieurs clubs, en appui aux éducateurs et dirigeants.
- Mettre en œuvre les programmes fédéraux de développement (école de ping, Ping Santé, Ping Féminin, etc.).
- Animer des séances d'entraînement, d'initiation ou de perfectionnement.
- Accompagner les clubs dans la structuration de leur projet sportif.
- Contribuer à la détection des jeunes talents sur le territoire.
- Organiser des regroupements, stages ou actions de promotion interclubs.
- Assurer le suivi technique et administratif de ses interventions.

Activités types constitutives de l'emploi

- Planifier les interventions hebdomadaires sur plusieurs clubs ou structures.
- Préparer et animer des séances adaptées aux niveaux des publics.
- Encadrer des compétitions départementales et régionales.
- Concevoir des outils pédagogiques communs pour les clubs accompagnés.
- Former ou conseiller les éducateurs bénévoles locaux.
- Mettre en place des actions de promotion et d'animation sur le territoire.
- Suivre la progression des joueurs et des clubs.
- Participer à la rédaction de bilans d'activité pour le comité ou la ligue employeur.
- Contribuer à la communication locale (affiches, bilans, réseaux sociaux).

Niveau d'autonomie

Autonomie forte à complète :

- Agit sous la responsabilité du comité départemental ou de la ligue.
- Dispose d'une grande liberté d'organisation pour planifier ses interventions.
- Rend compte régulièrement de son action au responsable technique ou au président.
- Joue un rôle de référent technique de proximité.

Compétences et connaissances requises

Savoirs

- Connaissance approfondie du tennis de table (technique, tactique, pédagogie).
- Maîtrise du fonctionnement fédéral FFTT (clubs, comités, ligues).
- Méthodologie de l'entraînement et de l'apprentissage.

- Bases en gestion de projet sportif et développement territorial.
- Connaissance des publics et des besoins des clubs de proximité.
- Cadre réglementaire de l'encadrement (diplôme, carte professionnelle, sécurité).

Savoir-faire

- Adapter les séances à des contextes et publics variés.
- Analyser les besoins des clubs et proposer des actions adaptées.
- Coordonner des interventions multi-sites et gérer les priorités.
- Accompagner les éducateurs bénévoles et les jeunes entraîneurs.
- Évaluer les résultats des actions menées et produire des bilans.
- Créer des supports pédagogiques et outils d'accompagnement.
- Communiquer efficacement avec les dirigeants et élus.

Savoir-être

- Grande autonomie et sens des responsabilités.
- Mobilité, disponibilité et adaptabilité.
- Dynamisme, pédagogie et diplomatie.
- Esprit d'équipe
- Capacité à valoriser les actions et à motiver les acteurs locaux.
- Attitude exemplaire

Conditions d'exercice

- Poste à temps plein ou partiel selon la taille du territoire.
- Employé par un comité départemental, une ligue ou un groupement d'employeurs.
- Interventions dans plusieurs clubs, établissements scolaires ou collectivités.
- Déplacements quotidiens fréquents.
- Horaires irréguliers (soirées, week-ends, vacances scolaires).
- Véhicule de service ou indemnisation kilométrique.
- Travail en coordination avec les élus et cadres territoriaux.

Formation et diplômes requis

- DEJEPS Tennis de Table
- BPJEPS ou CQP possible pour l'encadrement de premier niveau.

Évolutions possibles

- Cadre départemental ou régional.
- Responsable technique de comité ou de ligue.
- Coordinateur du développement sportif.

Niveau de classification – Convention collective nationale du sport (CCNS)

Diplôme ou niveau	Niveau CCNS indicatif	Exemple de coefficient
BPJEPS / CQP	Groupe 4	env. 260 à 280
DEJEPS	Groupe 5	env. 300 à 330
DESJEPS / Coordonnateur territorial	Groupe 6	env. 350 à 380

FICHE MÉTIER – FORMATEUR(TRICE) AUX MÉTIERS DU PING

Finalité de l'emploi

Le formateur aux métiers du ping contribue à la formation initiale et continue des dirigeants, éducateurs, entraîneurs et cadres du tennis de table.

Il conçoit, anime et évalue des actions de formation dans le cadre du dispositif fédéral (CQP, formations fédérales, BPJEPS, DEJEPS, DESJEPS, formations AFDAS, etc.).

Il agit à l'intersection du terrain sportif, de la pédagogie et du développement professionnel, au service de la qualité et de la reconnaissance des métiers du ping.

Missions principales

- Concevoir, animer et évaluer des formations fédérales ou diplômantes en lien avec la FFTT et ses partenaires.
- Participer à la conception et à la mise à jour des contenus pédagogiques (référentiels, outils, supports, e-learning).
- Accompagner individuellement les stagiaires dans leur parcours de formation et leur insertion professionnelle.
- Évaluer les compétences, rédiger les bilans et participer aux jurys.
- Former et accompagner les tuteurs de clubs et structures d'accueil.
- Participer à la professionnalisation du réseau des éducateurs et entraîneurs.
- Contribuer à la réflexion pédagogique et méthodologique au sein du pôle formation fédéral ou régional.
- Collaborer à la veille et à l'innovation pédagogique (digitalisation, pédagogie active, formation hybride).

Activités types constitutives de l'emploi

- Animer des modules en présentiel et à distance (théorie, pratique, analyse vidéo, retours réflexifs).
- Concevoir des ressources pédagogiques (documents, vidéos, e-learning, quiz, fiches outils).
- Encadrer des mises en situation professionnelle et des séances d'observation.
- Accompagner les stagiaires dans la formalisation de leurs dossiers (livrets, rapports, bilans).
- Évaluer les acquis selon les référentiels (CQP, BPJEPS, DEJEPS, DESJEPS).
- Participer à la coordination des promotions, au calendrier, à la logistique et aux relations avec les structures.
- Contribuer à la formation des formateurs régionaux et tuteurs de terrain.
- Participer aux groupes de travail nationaux sur la formation et à la capitalisation des bonnes pratiques.
- Assurer une veille sur les évolutions des diplômes, métiers et besoins du secteur.

Niveau d'autonomie

Autonomie forte à complète :

- Placé sous l'autorité du directeur de la formation FFTT, ou du directeur de ligue ou d'un coordinateur pédagogique.
- Dispose d'une large autonomie dans la conception et la conduite pédagogique des formations.
- Agit dans le respect du cadre réglementaire et des orientations fédérales.

Compétences et connaissances requises

Savoirs

- Connaissance approfondie du tennis de table, de sa technique, de sa pédagogie.
- Maîtrise du dispositif de formation professionnelle (CQP, BPJEPS, DEJEPS, DESJEPS, certifications fédérales).
- Principes d'ingénierie de formation et de conception pédagogique.
- Référentiels d'activités, de compétences et d'évaluation.
- Pédagogie active, accompagnement individualisé, formation d'adultes.
- Connaissance du cadre réglementaire (Code du sport, RNCP, CCNS).
- Outils numériques de formation : Moodle, Canva, outils collaboratifs, vidéo, quiz interactifs, etc.

Savoir-faire

- Concevoir une formation à partir d'un diagnostic.
- Structurer des séquences pédagogiques et des évaluations cohérentes.
- Animer un groupe d'adultes en formation.
- Observer, analyser et réguler les pratiques professionnelles des stagiaires.
- Produire des ressources claires, illustrées et attractives.
- Utiliser les outils numériques pour la formation hybride et l'évaluation.
- Gérer la relation avec les structures d'accueil et les tuteurs.
- Participer à l'amélioration continue des dispositifs.

Savoir-être

- Pédagogie, écoute et bienveillance.
- Esprit d'équipe et de coopération.
- Rigueur méthodologique et sens du détail.
- Capacité d'adaptation à des publics variés.
- Ouverture à l'innovation et aux nouvelles pratiques pédagogiques.
- Capacité à motiver, valoriser et accompagner les parcours individuels.



Conditions d'exercice

- Activité itinérante : interventions en centres de formation, ligues, comités ou structures d'accueil.
- Horaires variables (formations en soirée ou week-end).
- Travail en équipe avec d'autres formateurs, coordinateurs, intervenants et élus.
- Déplacements fréquents selon le maillage régional ou national.
- Animation en présentiel et à distance (visioconférences, classes virtuelles).

Formation et diplômes requis

- DESJEPS Tennis de Table ou DEJEPS (expérience d'entraînement et de coordination).
- Diplôme universitaire (Licence ou Master en formation, sciences de l'éducation, ingénierie pédagogique, STAPS).
- Formations complémentaires en e-learning ou ingénierie de la formation appréciées.
- Agrément formateur de formateurs FFTT
- Expérience confirmée dans l'encadrement, la formation ou la direction technique.

Évolutions possibles

- Coordinateur pédagogique régional ou national.
- Responsable de formation FFTT.
- Directeur de ligue ou conseiller technique fédéral (CTF).
- Formateur d'adultes dans d'autres disciplines sportives ou secteurs.

Niveau de classification – Convention collective nationale du sport (CCNS)

Diplôme ou niveau	Niveau CCNS indicatif	Exemple de coefficient
DEJEPS	Groupe 5	env. 300 à 330
DESJEPS / Master	Groupe 6	env. 350 à 380
Coordinateur national / responsable pédagogique	Groupe 7	env. 400 à 450

FICHE MÉTIER – JOUEUR(EUSE) PROFESSIONNEL(LE) DE TENNIS DE TABLE

Finalité de l'emploi

Le joueur professionnel de tennis de table représente son club, sa ligue ou la Fédération française de tennis de table dans les compétitions nationales et internationales. Engagé dans une démarche d'excellence, il s'inscrit dans un projet structuré associant entraîneurs, préparateurs, dirigeants et partenaires, tout en veillant à sa progression et à sa reconversion future.

Missions principales

- Participer à l'ensemble des compétitions officielles (Pro A, Pro B, Coupes d'Europe, championnats nationaux, internationaux).
- Représenter le club ou la Fédération dans toutes les manifestations sportives et médiatiques.
- Suivre un programme d'entraînement intensif défini par le staff technique.
- Respecter le plan de préparation physique, mentale et nutritionnelle.
- Contribuer à la vie sportive du club : entraînements collectifs, actions promotionnelles, stages jeunes.
- Participer aux actions de communication et de valorisation du tennis de table.
- S'impliquer dans la prévention santé et le respect des règlements (anti-dopage, sécurité, image).
- Maintenir un équilibre personnel et professionnel, notamment dans le cadre du double projet (formation, reconversion).

Activités types constitutives de l'emploi

- S'entraîner quotidiennement selon les objectifs de performance.
- Participer à des regroupements, stages, compétitions et championnats.
- Suivre le programme de préparation physique individualisé.
- Collaborer avec le staff technique (entraîneur, préparateur, kiné, nutritionniste).
- Réaliser des bilans réguliers de performance et d'état de forme.
- Tenir une hygiène de vie rigoureuse (sommeil, alimentation, récupération).
- Contribuer à la dynamique d'équipe et à la cohésion du groupe.
- Représenter le club dans les médias, les réseaux sociaux ou événements partenaires.
- Participer à la transmission du savoir aux jeunes pongistes.

Niveau d'autonomie

Autonomie partielle, dans un cadre contractuel précis :

- Placé sous la responsabilité du directeur sportif et de l'entraîneur principal.
- Dispose d'une autonomie relative dans la gestion de son emploi du temps hors entraînement.
- Doit se conformer au programme sportif, aux règlements FFTT/ITTF et aux engagements contractuels du club.
- Peut représenter officiellement le club ou la fédération dans ses apparitions publiques.

Conditions d'exercice

- Activité liée au calendrier sportif.
- Horaires décalés et déplacements fréquents (nationaux et internationaux).
- Pression de résultats et contraintes physiques élevées.
- Statut professionnel encadré par un contrat de travail, généralement en CDD sportif ou contrat spécifique du sport professionnel.



- Suivi médical et administratif permanent (licences, assurances, anti-dopage).

Évolutions possibles

- Entraîneur ou responsable technique après formation.
- Formateur ou ambassadeur FFTT.
- Consultant ou entraîneur international.
- Reprise d'études ou reconversion vers les métiers du sport, de la communication ou du management.



RÉGION OCCITANIE
TENNIS DE TABLE

LOTI

IBH





MÉTIER DU DÉVELOPPEMENT

TIBH

FICHE MÉTIER – AGENT DE DÉVELOPPEMENT DE CLUB

Finalité de l'emploi

L'agent de développement a pour mission de favoriser le rayonnement et la pérennité du club en menant des actions de développement sportif, éducatif et partenarial.

À la fois animateur, coordinateur et promoteur, il conçoit et met en œuvre des projets pour attirer de nouveaux publics, renforcer la fidélisation, dynamiser la vie du club et consolider son ancrage local.

Il agit en cohérence avec le projet associatif et sportif de la structure et en lien avec la politique FFTT du développement.

Missions principales

- Élaborer et mettre en œuvre le projet de développement du club (sportif, social, éducatif).
- Développer et animer de nouvelles pratiques : sport santé, féminisation, ping en milieu scolaire, inclusion, intergénérationnel, etc.
- Renforcer les liens avec les acteurs locaux : écoles, collectivités, entreprises, associations.
- Mettre en place des actions de promotion et de communication.
- Fidéliser les publics
- Soutenir le fonctionnement du club (gestion des adhésions, planification, aide à l'organisation d'événements).
- Participer à la recherche de financements, à la rédaction de dossiers de subvention et à la veille sur les dispositifs existants.
- Accompagner les dirigeants bénévoles dans la structuration et la professionnalisation du club.

Activités types constitutives de l'emploi

- Concevoir un plan d'actions annuel en lien avec les priorités du club et de la FFTT.
- Monter des partenariats avec les établissements scolaires, périscolaires et médico-sociaux.
- Organiser des événements promotionnels : journées portes ouvertes, ping en plein air, défis, tournois découverte.
- Animer des séances de tennis de table à visée éducative, ludique ou inclusive.
- Créer des supports de communication (affiches, newsletters, réseaux sociaux).
- Participer à la rédaction des bilans d'activités et des rapports aux partenaires.
- Rechercher des financements (appels à projets, subventions, sponsoring local).
- Assurer une veille sur les dispositifs (ANS, collectivités, région, département, fédérations).

Niveau d'autonomie

Autonomie forte à complète :

- Rend compte au président ou au responsable technique, mais agit en responsabilité sur le projet de développement.
- Capable de conduire un projet de la conception à l'évaluation.
- Coordonne des acteurs variés (dirigeants, éducateurs, bénévoles, institutions).
- Dans les structures importantes, agit en coopération étroite avec le directeur sportif ou le coordinateur technique.

Compétences et connaissances requises

Savoirs

- Connaissance du fonctionnement associatif et du mouvement sportif français.
- Connaissance du tennis de table et des orientations de la FFTT.
- Maîtrise des dispositifs de financement publics et privés (ANS, collectivités, mécénat).
- Principes de gestion de projet.
- Communication, marketing sportif, outils numériques.
- Cadre réglementaire de l'encadrement et de la sécurité des activités.

Savoir-faire

- Concevoir, piloter et évaluer un projet de développement.
- Animer des séances et des événements adaptés à différents publics.
- Rédiger des dossiers de financement et assurer un suivi budgétaire.
- Développer et entretenir des partenariats institutionnels et privés.
- Communiquer efficacement (écrits, visuels, réseaux sociaux, relations presse).
- Mobiliser et coordonner les bénévoles autour d'un projet commun.
- Utiliser les outils bureautiques et numériques collaboratifs (Excel, Canva, réseaux, plateformes FFTT).

Savoir-être

- Esprit d'initiative et de créativité.
- Dynamisme, autonomie et sens de l'organisation.
- Excellente capacité relationnelle et d'adaptation.
- Goût du travail en équipe et du terrain.
- Curiosité, ouverture et enthousiasme à partager les valeurs du sport.

Conditions d'exercice

- Horaires flexibles incluant soirées et week-ends selon les événements.
- Activité sédentaire et de terrain : bureau du club, écoles, gymnases, collectivités.
- Multiplicité d'interlocuteurs (élus, enseignants, familles, partenaires, médias).
- Déplacements fréquents sur le territoire local ou départemental.

Formation et diplômes requis

- BPJEPS Activités Physiques pour Tous ou BPJEPS Tennis de Table (polyvalence pédagogique).
- DEJEPS Développement sportif ou DEJEPS Tennis de Table.
- Diplômes universitaires ou fédéraux en gestion de projet, développement territorial ou animation sportive (Licence STAPS Management du Sport, TFP Gestion de projet associatif, etc.).
- Expérience souhaitée dans le milieu associatif.

Évolutions possibles

- Directeur de structure.
- Responsable du développement territorial dans un comité ou une ligue.
- Conseiller technique fédéral.
- Chef de projet sport santé



Niveau de classification – Convention collective nationale du sport (CCNS)

Diplôme ou niveau	Niveau CCNS indicatif	Exemple de coefficient
BPJEPS / Licence	Groupe 4	env. 260 à 280
DEJEPS	Groupe 5	env. 300 à 330

FICHE MÉTIER – AGENT DE DÉVELOPPEMENT (Comité ou Ligue)

Finalité de l'emploi

L'agent de développement de comité ou de ligue a pour mission de déployer la politique fédérale sur un territoire, d'accompagner les clubs dans leur structuration, et de développer la pratique du tennis de table sous toutes ses formes. Véritable interface entre la fédération et les acteurs locaux, il anime la dynamique territoriale, soutient les initiatives des clubs, et contribue à la mise en œuvre de projets collectifs (sport santé, féminisation, école de ping, formation, ping en milieu rural ou scolaire, etc.).

C'est un acteur clé de la cohérence territoriale et de la professionnalisation du réseau pongiste.

Missions principales

- Participer à la conception et à la mise en œuvre du projet de développement territorial du comité ou de la ligue.
- Accompagner les clubs dans leur développement (diagnostics, structuration, projets, emploi, partenariats).
- Fidéliser les publics
- Mettre en place et animer des actions de promotion et de développement de la pratique (scolaire, loisirs, santé, inclusion, féminisation).
- Coordonner et soutenir les agents de développement de clubs du territoire.
- Assurer la liaison avec les acteurs institutionnels : collectivités, DRAJES, ANS, établissements scolaires, structures médico-sociales, etc.
- Participer à la formation, à la communication et à la mutualisation des outils.
- Gérer et suivre des dispositifs spécifiques (emplois aidés, contrats d'apprentissage, appels à projets).
- Rechercher et mobiliser des financements (subventions, partenariats, conventions).

Activités types constitutives de l'emploi

- Réaliser des diagnostics territoriaux : cartographie des clubs, licences, emplois, projets, besoins.
- Déployer les programmes fédéraux (Ping Santé, Ping Féminin, Ping 4-7 ans, EducPing, Ping Carcéral, Ping Extérieur...).
- Concevoir et piloter des actions mutualisées entre clubs (tournois découverte, stages, formations, événements).
- Conseiller les clubs sur la structuration administrative, la gestion de l'emploi ou la communication.
- Organiser des réunions d'information et des formations à destination des dirigeants ou éducateurs.
- Établir des bilans et rapports d'activités territoriaux.
- Collaborer avec les élus des commissions sportive, développement, emploi, formation ou communication.
- Valoriser les actions du comité/ligue par la communication (réseaux sociaux, newsletters, presse locale).

Niveau d'autonomie

Autonomie très élevée :

- Travaille sous la responsabilité directe du président ou du directeur de Ligue.
- Dispose d'une large marge de manœuvre pour concevoir, piloter et évaluer les projets.

- Coordonne des partenariats multiples et agit en véritable chef de projet territorial.

Compétences et connaissances requises

Savoirs

- Connaissance approfondie du mouvement sportif, du fonctionnement fédéral, du système FFTT et des outils de développement FFTT.
- Connaissance du tissu associatif et institutionnel local (collectivités, services de l'État, ANS, CROS/CDOS, Education nationale).
- Principes du développement territorial, des politiques publiques sportives et des financements liés.
- Maîtrise des outils de gestion de projet et d'évaluation.
- Cadre juridique et administratif du sport (emploi, subventions, convention collective).

Savoir-faire

- Concevoir, piloter et évaluer des projets multisites ou partenariaux.
- Conseiller, former et accompagner les dirigeants et éducateurs de clubs.
- Monter des dossiers de financement.
- Coordonner un réseau d'acteurs (clubs, collectivités, services de l'État).
- Animer des réunions, formations et événements.
- Utiliser les outils numériques collaboratifs et de gestions

Savoir-être

- Esprit d'analyse et de synthèse.
- Excellente capacité relationnelle et diplomatie.
- Autonomie, initiative et rigueur.
- Goût du travail partenarial et transversal.
- Dynamisme, curiosité et ouverture d'esprit.
- Capacité à représenter la structure de manière professionnelle et crédible.

Conditions d'exercice

- Activité partagée entre bureau (siège du comité/ligue), terrain (visites de clubs, événements) et réunions institutionnelles.
- Déplacements fréquents sur le territoire.
- Horaires irréguliers : soirées, week-ends selon les actions.
- Travail en binôme avec les élus ou techniciens du comité/ligue.

Formation et diplômes requis

• BPJEPS tennis de table ou APT, DEJEPS spécialité développement sportif, ou DEJEPS Tennis de Table.

- Diplôme universitaire (Licence/Master STAPS management du sport, Développement Territorial, Politiques Sportives, etc.).
- TFP gestion de projet associatif

Évolutions possibles

- Directeur de Ligue
- Conseiller technique fédéral (CTF).
- Responsable de service développement dans une collectivité ou une fédération.

Niveau de classification – Convention collective nationale du sport (CCNS)

Diplôme ou niveau	Niveau CCNS indicatif	Exemple de coefficient
BPJEPS / Licence	Groupe 4	env. 260 à 280
DEJEPS/TFP	Groupe 5	env. 300 à 330
DESJEPS	Groupe 6	env. 350 à 380



FICHE MÉTIER – EXPERT(E) EN DÉVELOPPEMENT

Intitulé du poste : Expert en développement

Famille professionnelle : Développement sportif et territorial / Ingénierie de projet / Management de réseau

Finalité de l'emploi

L'expert en développement est le référent stratégique du développement territorial et associatif au sein d'une ligue régionale.

Il pilote la mise en œuvre de la politique fédérale sur le territoire, conçoit et coordonne les actions de développement, accompagne les comités et clubs dans leur structuration, et contribue à l'innovation dans les pratiques, notamment en déclinant au niveau local les projets fédéraux.

Il agit en interface entre la Fédération, la ligue, les comités et les collectivités, pour renforcer la visibilité, la cohérence et la performance du réseau pongiste régional.

Missions principales

- Piloter la stratégie régionale de développement en cohérence avec le projet fédéral.
- Coordonner le réseau conseillers en développement et des agents de développement départementaux ou de clubs.
- Accompagner les comités et clubs dans leurs projets (emploi, structuration, diversification des publics).
- Déployer des stratégies d'action afin de fidéliser les publics.
- Développer les partenariats institutionnels (Région, DRAJES, ANS, collectivités, acteurs santé, éducation, inclusion).
- Concevoir et mettre en œuvre des programmes régionaux mutualisés : Ping Santé, Ping Féminin, EducPing, Ping Carcéral, etc.
- Produire des diagnostics territoriaux et des outils d'observation (licences, emploi, équipements, publics).

Activités types constitutives de l'emploi

- Concevoir et suivre le plan régional de développement FFTT.
- Analyser les données territoriales (SPID, observatoire emploi, licences, emploi, féminisation, etc.).
- Animer les réunions régionales des agents de développement et responsables comités.
- Accompagner la professionnalisation du réseau (formations, mutualisation d'outils).
- Répondre aux appels à projets régionaux et nationaux.
- Piloter les projets financés (ANS, région, collectivités) et produire les bilans attendus.
- Concevoir des supports de communication et de valorisation des actions (rapports, visuels, cartographies).
- Représenter la ligue dans les réunions avec les institutions sportives régionales.
- Participer à la formation des dirigeants, éducateurs et agents sur les thématiques du développement.

Niveau d'autonomie

Autonomie complète :

- Rattaché au président ou au directeur de Ligue, mais dispose d'une large autonomie d'action.
- Responsable du suivi global des projets de développement.
- Représente la ligue dans les instances régionales et auprès des partenaires.

Compétences et connaissances requises

Savoirs

- Connaissance approfondie du système fédéral FFTT et de ses politiques de développement.
- Maîtrise des politiques publiques sportives régionales et nationales.
- Gestion de projet complexe et management transversal.
- Méthodologie d'évaluation et d'indicateurs d'impact.
- Cadre réglementaire de l'emploi et des associations sportives.
- Communication stratégique et représentation institutionnelle.

Savoir-faire

- Élaborer une stratégie territoriale et des plans d'action.
- Piloter des projets multi-acteurs et coordonner des équipes.
- Réaliser des analyses de données et des diagnostics.
- Monter des dossiers de financement structurés et les défendre auprès des partenaires.
- Accompagner les comités et clubs dans leur développement et leur professionnalisation.
- Concevoir des outils d'aide à la décision (tableaux de bord, synthèses, indicateurs).
- Produire des rapports, bilans et présentations à destination des élus et institutions.
- Favoriser la mutualisation et la montée en compétence du réseau.

Savoir-être

- Vision stratégique et sens de la planification.
- Leadership collaboratif et esprit d'équipe.
- Excellente capacité de communication et de conviction.
- Rigueur, fiabilité et sens des responsabilités.
- Diplomatie et sens politique.
- Curiosité et goût pour l'innovation.
- Loyauté et engagement au service du projet fédéral.

Conditions d'exercice

- Poste à temps plein basé au siège de la ligue avec nombreux déplacements régionaux.
- Participation fréquente à des réunions, commissions et événements.
- Horaires variables incluant soirées et week-ends selon le calendrier sportif.
- Travail en relation directe avec les élus de la ligue, les comités et les partenaires publics.

Formation et diplômes requis

- DESJEPS (direction de projet / performance sportive) ou DEJEPS développement sportif avec forte expérience.
- Master STAPS management du sport / Politiques publiques du sport ou équivalent.
- Expérience significative dans la coordination territoriale ou l'ingénierie de projet sportif.
- Connaissance avérée des dispositifs de financement et des politiques sportives territoriales.

Évolutions possibles

- Directeur de Ligue
- Consultant en ingénierie du sport / expert en politiques publiques sportives.

Niveau de classification – Convention collective nationale du sport (CCNS)

Diplôme ou niveau	Niveau CCNS indicatif	Exemple de coefficient
DEJEPS confirmé	Groupe 5	env. 300 à 330
DESJEPS / Master	Groupe 6	env. 350 à 380

Exemples de structures employeuses

- Ligues
- CROS / CDOS / CRJS / Maisons régionales du sport
- Collectivités territoriales partenaires du développement sportif régional
- Groupements d'employeurs ou structures multi-fédérales régionales



FICHE MÉTIER – CONSEILLER(ÈRE) EN DÉVELOPPEMENT

Finalité de l'emploi

Le conseiller en développement contribue à la mise en œuvre du projet fédéral sur le territoire départemental.

Il accompagne les clubs dans leur structuration, soutient la mise en place d'actions locales de développement et favorise la coopération entre les acteurs du tennis de table et les partenaires institutionnels.

Il agit comme interface technique et stratégique entre la ligue, la Fédération, les clubs et les collectivités locales.

Missions principales

- Concevoir et piloter le plan départemental de développement du tennis de table.
- Accompagner les clubs dans la définition et la mise en œuvre de leurs projets (structuration, emploi, diversification, féminisation).
- Mettre en œuvre et coordonner les actions de développement fédérales : Ping Santé, EducPing, Ping Féminin, etc...
- Mettre en œuvre des stratégies d'action afin de fidéliser les publics.
- Développer les partenariats avec les collectivités locales, établissements scolaires, structures sociales et entreprises.
- Contribuer à la communication, à la promotion et à la valorisation du tennis de table sur le territoire.
- Produire des diagnostics, bilans et indicateurs territoriaux pour le comité.

Activités types constitutives de l'emploi

- Réaliser un diagnostic territorial des clubs et de leurs besoins (adhérents, emploi, équipements).
- Élaborer et suivre un plan d'action départemental en lien avec la ligue et la FFTT.
- Coordonner et animer les agents de développement de clubs du département.
- Créer et animer des projets partagés entre clubs (stages, actions scolaires, événementiels).
- Accompagner les dirigeants sur les aspects administratifs, réglementaires et financiers.
- Mettre en place des outils d'observation (tableaux de bord, cartographies, bilans).
- Rédiger des bilans, rapports d'activité et notes d'évaluation.

Niveau d'autonomie

Autonomie forte à complète :

- Sous l'autorité du président du comité ou du responsable technique départemental.
- Responsable de la conduite opérationnelle du projet de développement départemental.
- Représente le comité dans les réunions avec les collectivités et partenaires.
- Coordonne une ou plusieurs thématiques (emploi, féminisation, ping santé, jeunes, etc.).

Compétences et connaissances requises

Savoirs

- Bonne connaissance du mouvement sportif, du fonctionnement fédéral et du tennis de table.
- Connaissance des politiques publiques locales et des dispositifs de financement du sport.
- Maîtrise des bases de la gestion de projet et du pilotage par objectifs.

- Connaissance du tissu associatif, scolaire et institutionnel local.
- Principes de communication et d'animation de réseau.

Savoir-faire

- Concevoir, piloter et évaluer des projets de développement local.
- Accompagner les clubs dans la structuration, la recherche de financements et l'emploi.
- Monter des partenariats et fédérer des acteurs autour d'un projet commun.
- Rédiger des bilans et rapports à destination des élus et financeurs.
- Former ou animer des réunions auprès des dirigeants et éducateurs.
- Utiliser les outils bureautiques et collaboratifs

Savoir-être

- Sens de l'écoute, pédagogie et diplomatie.
- Esprit d'analyse et de synthèse.
- Autonomie, fiabilité et rigueur dans le suivi administratif.
- Esprit d'équipe et capacité à coopérer avec des profils variés.
- Dynamisme, sens de l'initiative et goût du terrain.
- Capacité à représenter et valoriser le tennis de table auprès des partenaires.

Conditions d'exercice

- Poste basé au siège du comité avec nombreux déplacements sur le territoire.
- Horaires flexibles, réunions en soirée et actions ponctuelles le week-end.
- Travail en équipe avec les élus, éducateurs et agents de développement locaux.
- Interactions fréquentes avec les collectivités, établissements scolaires, CROS/CDOS, DRAJES.

Formation et diplômes requis

- DEJEPS Développement sportif ou DEJEPS Tennis de Table.
- Licence / Master STAPS management du sport ou Politiques publiques du sport.
- Expérience dans le milieu associatif ou la coordination territoriale.
- Formation complémentaire en gestion de projet, communication ou développement local appréciée.

Évolutions possibles

- Expert en développement
- Coordinateur territorial ou responsable technique départemental.
- Conseiller technique fédéral (CTF).
- Directeur de Ligue ou chargé de mission fédéral.

Niveau de classification – Convention collective nationale du sport (CCNS)

Diplôme ou niveau	Niveau CCNS indicatif	Exemple de coefficient
BPJEPS / Licence	Groupe 4	env. 260 à 280
DEJEPS/TFP	Groupe 5	env. 300 à 330
DESJEPS	Groupe 6	env. 350 à 380

Exemples de structures employeuses

- Comités départementaux
- Ligues régionales FFTT (en mise à disposition)
- Collectivités territoriales partenaires (Départements, EPCI, communes)
- CROS / CDOS ou structures multisports départementales
- Maisons du sport ou Maisons sport-santé

FICHE MÉTIER – CHARGÉ(E) DE MISSION / DE PROJET PERFORMANCE SOCIALE

Famille professionnelle

Développement et ingénierie de projet / Performance sociale / Innovation territoriale

Finalité de l'emploi

Le Chargé de mission "Performance" conçoit, coordonne et évalue des projets transversaux contribuant à la performance sociale du tennis de table, en lien avec la fédération à mission.

Il agit en interface entre la direction, les élus, et les équipes et les partenaires institutionnels, pour transformer les orientations stratégiques en actions concrètes.

Son rôle est d'assurer le pilotage opérationnel, le suivi et l'évaluation des projets prioritaires de performance sociale.

Missions principales

- Concevoir, planifier et mettre en œuvre des projets de performance sociale (ex. : Ping Santé, Performance jeunes, Mixité, Insertion, Ethique...)
- Piloter la coordination entre les différents acteurs du projet (FFTT, ligues, comités, clubs, partenaires publics/privés).
- Assurer la gestion administrative et budgétaire des projets (subventions, appels à projets, bilans).
- Accompagner les structures locales dans la mise en œuvre des actions de performance.
- Produire des indicateurs de suivi et d'évaluation des impacts.
- Participer à la communication et à la valorisation des résultats (rapports, supports, événements).
- Contribuer à la recherche et à la mobilisation de financements.
- Représenter la FFTT ou la structure dans les réunions institutionnelles et partenariales.
- Assurer une veille et un partage de bonnes pratiques sur les thématiques de performance et d'innovation.

Activités types constitutives de l'emploi

- Rédiger des notes de cadrage, appels à projets, conventions, bilans.
- Coordonner les interventions techniques et logistiques d'un projet.
- Accompagner les clubs ou pôles dans la déclinaison des dispositifs fédéraux.
- Collecter, analyser et synthétiser des données de performance.
- Organiser des réunions de suivi, webinaires ou séminaires thématiques.
- Réaliser des supports de communication, fiches projets, infographies.
- Animer des groupes de travail internes ou interterritoriaux.
- Participer à l'évaluation de la politique fédérale ou territoriale en matière de performance.

Niveau d'autonomie

Autonomie forte, dans un cadre de pilotage défini :

- Placé sous la responsabilité du directeur de ligue ou du directeur général selon le périmètre.
- Collabore avec les équipes élues, techniques, administratives et communication.
- Représente la structure dans les réseaux institutionnels ou professionnels.

Compétences et connaissances requises

Savoirs

- Connaissance du mouvement sportif et du fonctionnement fédéral FFTT.
- Principes du management de projet (cadre logique, plan d'action, budget, évaluation).
- Politiques publiques du sport, de la santé, de l'éducation et de l'inclusion.
- Cadres réglementaires et dispositifs de financement (ANS, collectivités, Europe, fondations).
- Méthodes d'analyse d'impact et indicateurs de performance.
- Outils numériques de gestion de projet et de suivi (tableurs, CRM, plateformes collaboratives).

Savoir-faire

- Concevoir, planifier et suivre un projet de A à Z.
- Mobiliser et coordonner des partenaires multiples.
- Produire des bilans chiffrés et argumentés.
- Rechercher et sécuriser des financements.
- Utiliser des outils d'analyse, de reporting et de communication.
- Valoriser les résultats auprès des décideurs et du grand public.

Savoir-être

- Autonomie, rigueur et sens de l'organisation.
- Capacité d'analyse et esprit d'initiative.
- Esprit collaboratif et aptitude à fédérer.
- Diplomatie et adaptabilité.
- Sens du service public et de l'intérêt général.
- Engagement et enthousiasme au service du projet fédéral.

Conditions d'exercice

- Poste à temps plein ou partiel selon la structure (fédération, ligue, comité).
- Basé au siège de la structure avec déplacements fréquents sur le territoire.
- Horaires variables selon les événements, réunions ou échéances.
- Travail en transversalité avec plusieurs services (technique, emploi-formation, communication, développement).

Formation et diplômes requis

- Bac +3 à Bac +5 en management du sport, politiques publiques, développement territorial, ou gestion de projet.
- Diplômes types : Licence STAPS Management du sport, Master Ingénierie du sport, Master Politiques publiques du sport, Sciences Po ou équivalents.
- Expérience souhaitée dans la conduite de projets sociaux.
- Connaissance du tennis de table et du mouvement fédéral fortement appréciée.

Évolutions possibles

- Coordinateur territorial ou responsable du développement FFTT.
- Directeur de comité ou de ligue.
- Chef de projet national FFTT.
- Responsable d'un service (emploi-formation, sport-santé, inclusion).



Niveau de classification – Convention collective nationale du sport (CCNS)

Diplôme ou niveau	Niveau CCNS indicatif	Exemple de coefficient
Bac +3 / Junior	Groupe 5	env. 300 à 330
Bac +5 / Expérimenté	Groupe 6	env. 350 à 380

FICHE MÉTIER – CONSEILLER(ÈRE) DÉPARTEMENTAL DE TENNIS DE TABLE

Finalité de l'emploi

Le conseiller départemental est le référent technique et pédagogique du comité départemental.

Il met en œuvre la politique sportive et éducative définie par les élus, en lien avec la Ligue régionale et la Fédération Française de Tennis de Table.

Son rôle est de développer la pratique du tennis de table sur le territoire, de former les encadrants et d'assurer l'accompagnement technique et sportif des clubs.

Véritable acteur de proximité, il combine des fonctions d'encadrement sportif, de formation, d'accompagnement des projets de clubs et de coordination des actions départementales.

Missions principales

- Assurer le développement de la pratique du tennis de table dans le département, en cohérence avec les orientations fédérales.
- Concevoir, animer et encadrer des actions sportives, éducatives et de formation.
- Mettre en œuvre des stratégies d'action afin de fidéliser les publics.
- Contribuer à la formation initiale et continue des cadres fédéraux et bénévoles.
- Accompagner les clubs dans leur projet sportif, associatif et emploi.
- Participer à la mise en œuvre des dispositifs FFTT : Ping Santé, Ping Éducation, féminisation, inclusion, sport scolaire.
- Encadrer ponctuellement des séances ou stages au sein des clubs, notamment pour les jeunes ou publics en développement.
- Participer à la détection et à la formation des jeunes talents.
- Représenter le comité auprès des acteurs locaux du sport (CDOS, DRAJES, collectivités, Éducation nationale).

Activités types constitutives de l'emploi

- Élaborer et suivre le plan de développement départemental en lien avec le président.
- Concevoir et conduire des cycles d'entraînement, stages, regroupements jeunes.
- Encadrer des formations fédérales (initiateur, animateur, éducateur fédéral).
- Conseiller et accompagner les clubs dans la mise en œuvre de leurs projets sportifs, emploi ou formation.
- Coordonner les actions scolaires et périscolaires (sections, UNSS, partenariats).
- Organiser ou coanimer des manifestations promotionnelles et événements de territoire.
- Assurer le suivi pédagogique et technique des clubs prioritaires ou en difficulté.
- Participer à la veille et à la remontée d'informations sur les besoins des clubs vers la ligue et la FFTT.
- Gérer les aspects logistiques et administratifs liés à ses missions (bilans, feuilles de présence, comptes rendus).

Niveau d'autonomie

Autonomie forte, dans un cadre concerté :

- Agit sous l'autorité du président du comité départemental.
- Met en œuvre les orientations définies par le bureau.
- Dispose d'une large autonomie dans l'organisation des interventions et la planification des actions.
- Travaille en lien étroit avec les cadres régionaux et les agents de développement.

Compétences et connaissances requises

Savoirs

- Connaissance approfondie du tennis de table : technique, tactique, pédagogie, réglementation.
- Maîtrise du fonctionnement du mouvement sportif (clubs, comités, ligues, FFTT).
- Bases solides en formation.
- Connaissance des dispositifs publics : ANS, collectivités, Éducation nationale, sport santé.
- Principes d'organisation d'un projet sportif et d'évaluation d'impact.

Savoir-faire

- Concevoir et animer des séances d'entraînement adaptées à différents publics.
- Former et accompagner des cadres bénévoles et éducateurs fédéraux.
- Coordonner un projet de développement territorial.
- Mettre en place des actions de détection, de perfectionnement et de suivi des jeunes.
- Analyser les besoins des clubs et proposer des plans d'accompagnement.
- Rédiger des bilans techniques, pédagogiques et financiers.
- Collaborer efficacement avec les élus et les techniciens de la ligue et de la FFTT.

Savoir-être

- Sens de la pédagogie et de la transmission.
- Esprit d'équipe et capacité à fédérer.
- Autonomie, initiative et rigueur dans l'action.
- Disponibilité et adaptabilité aux contextes variés.
- Éthique professionnelle, exemplarité et loyauté institutionnelle.
- Capacité à représenter la FFTT et le comité avec professionnalisme.

Conditions d'exercice

- Poste à temps plein ou partiel, basé au siège du comité départemental.
- Déplacements fréquents dans le département (clubs, écoles, collectivités).
- Horaires flexibles incluant soirées et week-ends.
- Activité partagée entre terrain (animation, encadrement) et coordination (formation, réunions, bilans).
- Collaboration constante avec les cadres régionaux et les élus du comité.

Formation et diplômes requis

- BPJEPS ou DEJEPS Tennis de Table
- DESJEPS ou diplôme universitaire équivalent
- Carte professionnelle d'éducateur sportif à jour.

Évolutions possibles

- Responsable technique départemental ou régional.
- Directeur de ligue
- Conseiller technique fédéral (CTF).

Niveau de classification – Convention collective nationale du sport (CCNS)

Diplôme ou niveau	Niveau CCNS indicatif	Ex. de coefficient
BPJEPS avec expérience ou DEJEPS ou TFP	Groupe 5	env. 300 à 330
DESJEPS ou expérience confirmée	Groupe 6	env. 350 à 380



A person wearing a brown jacket is sitting at a desk, using a silver laptop. The laptop is open, and the Apple logo is visible on the back. To the right of the laptop, a yellow and red apple sits on the desk. In the background, another person wearing a red shirt is partially visible, but they are out of focus. A large blue circle is overlaid on the bottom left of the image, containing white text.

**MÉTIER S DE
L'ADMINISTRATIF ET
DU PILOTAGE**

FICHE MÉTIER – DIRECTEUR(TRICE) DE LIGUE

Finalité de l'emploi

Le directeur de ligue est le responsable opérationnel et administratif de la structure régionale.

Il met en œuvre le projet politique défini par le Comité directeur de la Ligue, en assurant la gestion quotidienne, le pilotage des équipes et le développement du tennis de table sur le territoire régional.

Véritable chef d'orchestre du projet territorial FFTT, il coordonne les actions techniques, sportives, formatives, administratives et financières de la Ligue, en lien étroit avec la fédération, les comités départementaux, les clubs et les partenaires institutionnels.

Missions principales

- Mettre en œuvre le projet stratégique régional en cohérence avec les orientations fédérales.
- Piloter et animer l'équipe technique, administrative et de développement.
- Assurer la gestion administrative, budgétaire et financière de la Ligue.
- Superviser les actions de formation, de développement, de haut niveau, et de communication.
- Représenter la Ligue auprès des partenaires (Région, DRAJES, ANS, collectivités, CROS/CDOS).
- Accompagner les comités départementaux et soutenir la professionnalisation du réseau.
- Développer les partenariats institutionnels, économiques et éducatifs.
- Rendre compte au Président et au Bureau de la mise en œuvre du projet.

Activités types constitutives de l'emploi

- Élaborer le plan d'action annuel et suivre sa mise en œuvre.
- Préparer et exécuter le budget de la Ligue ; assurer le suivi de la trésorerie et des subventions.
- Encadrer les salariés et intervenants (recrutement, coordination, entretiens, plannings).
- Superviser la gestion administrative (contrats, paie, obligations légales, comptabilité).
- Coordonner les dispositifs fédéraux : emploi, formation, sport-santé, féminisation, haut niveau.
- Organiser les réunions du comité directeur et rédiger les rapports d'activité.
- Piloter la communication interne et externe (site, réseaux sociaux, presse, institutionnels).
- Représenter la Ligue dans les réunions régionales et nationales FFTT.
- Assurer une veille sur les politiques publiques du sport et les financements disponibles.

Niveau d'autonomie

Autonomie très élevée :

- Responsable de la mise en œuvre complète des décisions politiques.
- Dispose d'une délégation de signature du président.
- Représente la Ligue auprès des institutions et partenaires régionaux.
- Encadre l'ensemble du personnel et gère le fonctionnement global.
- Rend compte régulièrement de son action au Bureau exécutif et à l'Assemblée générale.

Compétences et connaissances requises

Savoirs

- Connaissance approfondie du mouvement sportif et du système fédéral FFTT.
- Maîtrise du droit associatif, social et administratif.
- Gestion budgétaire, comptable et financière.
- Management d'équipe et conduite de projets complexes.
- Connaissance du cadre réglementaire du sport (Code du sport, CCNS, subventions).
- Compréhension des politiques publiques territoriales (Région, DRAJES, ANS, collectivités).
- Culture générale du sport et du tennis de table.

Savoir-faire

- Élaborer et piloter une stratégie de développement régional.
- Concevoir, planifier et évaluer des projets multisectoriels.
- Animer, motiver et coordonner une équipe pluridisciplinaire.
- Gérer un budget, établir des bilans et assurer la transparence financière.
- Monter des dossiers de subventions et partenariats complexes.
- Communiquer efficacement avec les élus, salariés et partenaires.
- Représenter la Ligue de manière crédible et constructive.
- Anticiper les besoins et impulser des innovations.

Savoir-être

- Leadership et sens des responsabilités.
- Rigueur et sens de l'organisation.
- Esprit d'équipe et aptitude à la coopération.
- Capacité d'écoute, de dialogue et de décision.
- Adaptabilité et résistance à la pression.
- Posture exemplaire, fédératrice et éthique.

Conditions d'exercice

- Poste basé au siège de la Ligue régionale.
- Déplacements fréquents sur le territoire régional et parfois national.
- Horaires irréguliers (soirées, week-ends, événements).
- Collaboration étroite avec le président, le bureau, les salariés et les élus bénévoles.
- Représentation institutionnelle dans les instances régionales du sport.

Formation et diplômes requis

- Diplôme de niveau 6 ou supérieur (Master, DESJEPS, ou équivalent).
- Formation en management du sport, gestion de projet ou administration.
- Expérience significative dans le mouvement sportif, la direction ou la coordination territoriale.
- Connaissance du tennis de table et du fonctionnement fédéral fortement recommandée.

Évolutions possibles

- Directeur de structure multisport ou d'un organisme de formation.
- Directeur de CDOS ou de CROS
- Consultant en ingénierie du sport ou coordinateur de projets nationaux.

Niveau de classification – Convention collective nationale du sport (CCNS)

Diplôme ou niveau	Niveau CCNS indicatif	Exemple de coefficient
Niveau Bac +3 / DEJEPS	Groupe 6	env. 350 à 380
Niveau Bac +5 / DESJEPS / Master	Groupe 7	env. 400 à 450
Directeur expérimenté / structure > 10 salariés	Groupe 8	env. 460 à 500



FICHE MÉTIER – SECRÉTAIRE ADMINISTRATIF(VE)

Finalité de l'emploi

Le (la) secrétaire administratif(ve) assure le fonctionnement administratif et logistique d'une ligue ou d'un comité de tennis de table.

Véritable pilier organisationnel, il (elle) veille à la circulation fluide de l'information, à la conformité des procédures, à la gestion quotidienne et au soutien des élus et techniciens dans leurs missions.

C'est un rôle clé pour garantir la rigueur, la continuité et la qualité de service de la structure vis-à-vis des clubs, licenciés et partenaires institutionnels.

Missions principales

- Assurer la gestion administrative courante : courrier, mails, convocations, rédaction et mise en forme de documents.
- Organiser et suivre les réunions statutaires (bureaux, comités directeurs, assemblées générales).
- Gérer les licences, affiliations et compétitions en lien avec la FFTT.
- Participer au suivi comptable et financier : facturation, règlements, devis, suivi budgétaire de base.
- Tenir à jour les registres administratifs et les bases de données.
- Assurer l'accueil physique et téléphonique, informer les clubs et licenciés.
- Participer à la communication institutionnelle (site internet, affichage, lettres d'information).
- Apporter un soutien logistique aux techniciens et agents (stages, formations, compétitions).
- Assister les élus dans la préparation et le suivi des dossiers (subventions, conventions, projets).

Activités types constitutives de l'emploi

- Gestion du courrier, des emails, des appels téléphoniques.
- Organisation et compte rendu de réunions (rédaction de PV, ordres du jour, convocations).
- Saisie et suivi des licences, affiliations, engagements, résultats.
- Suivi des inscriptions aux formations, stages, compétitions.
- Préparation et suivi des dossiers de subventions et conventions.
- Classement, archivage, mise à jour des documents administratifs.
- Appui à la comptabilité (notes de frais, factures, relances, tableaux de suivi).
- Participation à la logistique des événements sportifs ou de formation.
- Accueil du public et renseignement des clubs.

Niveau d'autonomie

Autonomie moyenne à forte :

- Travaille sous l'autorité du président, du directeur de Ligue ou du responsable administratif.
- Responsable de la qualité et de la conformité du traitement administratif.
- Peut représenter la ligue ou le comité dans les échanges administratifs quotidiens.
- Rend compte régulièrement de l'état des dossiers et du suivi des actions.

Compétences et connaissances requises

Savoirs

- Connaissance du fonctionnement d'une association sportive et du mouvement fédéral.
- Notions de comptabilité et de gestion administrative.
- Maîtrise des outils bureautiques et numériques (Word, Excel, PowerPoint, Outlook, CANVA).
- Connaissance des outils FTT (SPID).
- Règles de la vie associative, statut des bénévoles et fonctionnement des instances.
- Culture sportive et compréhension du tennis de table.

Savoir-faire

- Rédiger et mettre en forme des documents administratifs ou financiers.
- Organiser, planifier et assurer le suivi des dossiers.
- Accueillir, informer et orienter les interlocuteurs avec courtoisie et efficacité.
- Classer et archiver les informations de manière structurée.
- Saisir et actualiser les bases de données et tableaux de suivi.
- Travailler avec discrétion, méthode et rigueur.
- Collaborer avec une équipe mixte (élus, techniciens, bénévoles)

Savoir-être

- Sens de l'organisation, méthode et fiabilité.
- Rigueur et respect de la confidentialité.
- Disponibilité, adaptabilité et sens du service.
- Excellente présentation écrite et orale.
- Goût du contact et sens du relationnel.
- Esprit d'équipe et capacité à travailler avec différents profils.
- Attitude calme, bienveillante et diplomate.

Conditions d'exercice

- Travail sédentaire au siège du comité ou de la ligue.
- Horaires généralement de bureau, avec ponctuellement des actions en soirée ou le week-end (réunions, AG, événements).
- Poste en relation directe avec les élus, éducateurs, agents de développement et clubs.

Formation et diplômes requis

- Bac à Bac+2 minimum (BTS assistant de gestion, secrétariat, comptabilité, administration des organisations).
- Connaissance du milieu associatif ou sportif fortement appréciée.
- Expérience préalable dans un poste administratif souhaitée.
- Formations complémentaires possibles : bureautique, comptabilité associative, gestion de projet.

Évolutions possibles

- Secrétaire général(e) de ligue ou de comité.
- Responsable administratif(ve) ou gestionnaire de structure.
- Assistant(e) de direction ou coordinateur(trice) administratif(ve).
- Accès à des fonctions techniques ou de coordination avec formation complémentaire (DEJEPS, management sportif).

Niveau de classification – Convention collective nationale du sport (CCNS)

Diplôme ou niveau	Niveau CCNS indicatif	Exemple de coefficient
Niveau Bac / BTS	Groupe 2 à 3	env. 200 à 240
Bac +2 confirmé / expérience	Groupe 4	env. 250 à 270
Responsable administratif	Groupe 5	env. 290 à 320



FICHE MÉTIER – COMPTABLE

Finalité de l'emploi

Le comptable assure la tenue, le contrôle et la fiabilité des opérations comptables et financières de la Fédération française de tennis de table. Il veille à la conformité réglementaire des enregistrements, au respect des procédures internes et à la bonne gestion des ressources fédérales. Véritable garant de la qualité des données financières, il participe à l'élaboration des bilans, au suivi budgétaire et à la gestion quotidienne des flux économiques (achats, ventes, subventions, salaires, partenariats)

Missions principales

- Assurer la tenue de la comptabilité générale et analytique de la structure.
- Saisir et contrôler les pièces comptables (factures, notes de frais, règlements, écritures).
- Réaliser les opérations de clôture mensuelle et annuelle.
- Participer à l'élaboration du budget et à son suivi.
- Préparer les éléments pour les bilans, audits et commissaires aux comptes.
- Assurer le suivi de la trésorerie et des flux financiers.
- Gérer la comptabilité des subventions, partenariats et conventions.
- Établir les déclarations fiscales et sociales (TVA, DAS2, etc.).
- Contribuer à la mise en place et au respect des procédures comptables internes.
- Participer à la dématérialisation et à l'optimisation des processus financiers.

Activités types constitutives de l'emploi

- Enregistrer les opérations comptables quotidiennes (achats, ventes, banque, caisse).
- Contrôler les justificatifs et assurer la conformité documentaire.
- Établir les rapprochements bancaires.
- Gérer les immobilisations, amortissements et provisions.
- Préparer les états de rapprochement et les écritures de clôture.
- Suivre les règlements fournisseurs et relances clients.
- Tenir à jour les tableaux de bord financiers.
- Participer à la préparation des budgets prévisionnels et révisés.
- Archiver et classer les documents comptables et financiers.
- Collaborer avec les services internes pour le suivi des dépenses et recettes.

Niveau d'autonomie

Autonomie moyenne à forte, sous supervision du directeur financier :

- Applique les règles comptables et les procédures de contrôle interne.
- Dispose d'une autonomie opérationnelle sur la tenue comptable et la gestion courante.
- Rend compte régulièrement de l'état des comptes, des anomalies et des indicateurs financiers.
- Participe à la préparation des réunions budgétaires et bilans annuels.

Compétences et connaissances requises

Savoirs

- Comptabilité générale, analytique et budgétaire.
- Règles fiscales et sociales des associations sportives.
- Normes comptables françaises (PCG) et associatives.
- Logiciels de comptabilité (type Sage, EBP, Ciel, ou ERP interne FFTT).
- Outils bureautiques (Excel avancé, tableurs, bases de données).

- Procédures administratives et financières publiques (subventions, conventions).
- Connaissance du milieu associatif sportif souhaitée.

Savoir-faire

- Tenir une comptabilité rigoureuse et conforme.
- Contrôler et justifier les comptes.
- Établir des documents comptables fiables et à jour.
- Analyser les écarts entre budget et réalisé.
- Utiliser des logiciels de gestion
- Prioriser et organiser son activité en fonction des échéances.
- Collaborer efficacement avec les autres services et partenaires financiers.

Savoir-être

- Rigueur, méthode et discrétion.
- Fiabilité et respect de la confidentialité.
- Esprit d'analyse et sens du détail.
- Réactivité face aux urgences financières.
- Esprit d'équipe et sens du service.
- Disponibilité en période de clôture.

Conditions d'exercice

- Poste sédentaire, basé au siège de la structure
- Horaires de bureau, avec pics d'activité en période de clôture et d'audit.
- Collaboration quotidienne avec la direction financière et les services opérationnels.
- Possibles interactions avec les partenaires institutionnels, les fournisseurs et clients, le cabinet comptable.

Formation et diplômes requis

- Bac +2 à Bac +3 en comptabilité, gestion ou finance (BTS Comptabilité-Gestion, DUT GEA, DCG, Licence Pro).
- Expérience confirmée dans la comptabilité associative ou publique souhaitée.
- Connaissance du secteur sportif et du fonctionnement d'une fédération appréciée.
- Maîtrise des outils informatiques comptables et tableurs.

Évolutions possibles

- Chef comptable ou responsable comptable.
- Contrôleur de gestion.
- Directeur financier adjoint.

Niveau de classification – Convention collective nationale du sport (CCNS)

Diplôme ou niveau	Niveau CCNS indicatif	Exemple de coefficient
BTS / DUT	Groupe 4	env. 260 à 280
Licence / DCG	Groupe 5	env. 300 à 330

FICHE MÉTIER – CHARGÉ(E) DE COMMUNICATION (Ligue, Comité ou Club)

Finalité de l'emploi

Le chargé de communication conçoit, met en œuvre et évalue la stratégie de communication d'une ligue, d'un comité ou d'un club de tennis de table.

Son rôle est de valoriser les activités sportives, éducatives et événementielles de la structure, de renforcer l'image de la structure et de favoriser la notoriété du tennis de table sur le territoire.

Missions principales

- Élaborer et mettre en œuvre le plan de communication interne et externe.
- Promouvoir les actions du club, du comité ou de la ligue (compétitions, formations, événements, projets).
- Concevoir et diffuser les supports de communication (affiches, visuels, communiqués, newsletters, vidéos, réseaux sociaux).
- Gérer et animer les canaux numériques : site internet, réseaux sociaux, plateformes fédérales.
- Assurer la relation presse et les partenariats médias.
- Participer à la conception et à la mise en œuvre des campagnes fédérales (Semaine du ping, Ping Santé, féminisation, emploi/formation).
- Contribuer à la recherche de partenaires et au suivi de la visibilité de leurs actions.
- Valoriser les réussites des licenciés, clubs, actions éducatives et projets de territoire.
- Garantir la cohérence graphique et éditoriale avec la charte FFTT.

Activités types constitutives de l'emploi

- Rédiger et mettre en forme des articles, dossiers, communiqués, posts et newsletters.
- Créer des visuels, affiches, bannières ou infographies (Canva, Photoshop, Illustrator, etc.).
- Assurer la couverture photo/vidéo des événements sportifs ou promotionnels.
- Gérer le calendrier éditorial du site et des réseaux sociaux.
- Mettre à jour les rubriques institutionnelles (résultats, calendrier, actions, formations).
- Développer les relations avec la presse locale et les médias partenaires.
- Suivre les statistiques de fréquentation et d'impact des supports de communication.
- Participer à la logistique des événements (signalétique, stands, supports, badges).
- Produire des bilans de communication et proposer des axes d'amélioration.

Niveau d'autonomie

Autonomie forte :

- Travaille sous la responsabilité du président, du directeur de la ligue/comité ou du responsable développement.
- Propose, planifie et pilote les actions de communication de manière autonome.
- Garantit la conformité des contenus à la charte fédérale et aux objectifs institutionnels.
- Interagit directement avec les partenaires, prestataires et médias.

Compétences et connaissances requises

Savoirs

- Connaissance du tennis de table et de l'organisation du mouvement sportif.
- Principes et outils de communication institutionnelle, événementielle et digitale.
- Techniques rédactionnelles et règles de communication publique.

- Culture du graphisme et du web (charte graphique, mise en page, gestion de contenu).
- Maîtrise des principaux logiciels de création et d'édition (Canva, Adobe, InDesign, etc.).
- Connaissance du fonctionnement des réseaux sociaux et du référencement web.
- Notions de base en marketing sportif et en relations presse.

Savoir-faire

- Concevoir un plan de communication en lien avec un projet associatif ou sportif.
- Rédiger avec clarté, concision et sens du message.
- Créer des visuels et supports attractifs en respectant une charte graphique.
- Gérer les publications sur les réseaux sociaux et mesurer leur impact.
- Couvrir un événement (photo, vidéo, live, interviews).
- Collaborer avec les élus, techniciens et bénévoles pour diffuser les informations.
- Travailler en coordination avec la FFTT pour relayer les campagnes nationales.

Savoir-être

- Créativité, curiosité et sens esthétique.
- Qualité rédactionnelle
- Esprit d'initiative et autonomie.
- Rigueur dans la vérification des contenus et des données.
- Aisance relationnelle
- Esprit d'équipe et sens du collectif.
- Capacité à s'exprimer avec clarté

Conditions d'exercice

- Poste sédentaire avec déplacements ponctuels sur les événements sportifs et institutionnels.
- Horaires variables selon les activités et les périodes d'événements.
- Utilisation quotidienne des outils numériques et réseaux sociaux.
- Travail en lien étroit avec les élus, éducateurs, agents de développement et partenaires.

Formation et diplômes requis

- Bac +2 à Bac +5 en communication, marketing, journalisme ou management du sport (BTS Communication, DUT MMI, Licence/Master Communication ou STAPS Management du Sport).
- Formations complémentaires appréciées : graphisme, communication digitale, audiovisuel.
- Connaissance du milieu associatif et sportif
- Une expérience dans une structure sportive ou fédérale est un atout majeur.

Évolutions possibles

- Responsable communication d'une ligue ou d'une fédération.
- Chargé(e) de développement ou de marketing sportif.
- Responsable événementiel.
- Community manager fédéral.
- Directeur(trice) de la communication dans une structure associative ou publique.

Niveau de classification – Convention collective nationale du sport (CCNS)

Diplôme ou niveau	Niveau CCNS indicatif	Exemple de coefficient
BTS / DUT	Groupe 4	env. 260 à 280
Licence / DCG	Groupe 5	env. 300 à 330

FICHE MÉTIER – INFORMATICIEN(NE)

Finalité de l'emploi

L'informaticien assure le fonctionnement quotidien, la maintenance et l'évolution du système informatique de la structure. Il garantit la stabilité, la performance et la sécurité des équipements, logiciels et réseaux utilisés par les services fédéraux et, parfois, par les structures territoriales (ligues, comités).

Il contribue à la modernisation numérique de la structure en participant aux projets de développement applicatif, à la gestion des bases de données et à l'assistance technique aux utilisateurs.

Missions principales

- Assurer la maintenance et le bon fonctionnement du parc informatique (matériels, logiciels, serveurs).
- Gérer les demandes de support utilisateurs et résoudre les incidents techniques.
- Participer au déploiement et à la mise à jour des outils fédéraux (SPID 2, Espace mon club, plateforme de formation).
- Administrer les bases de données fédérales et garantir leur sécurité.
- Participer au développement, au test et à l'intégration de nouvelles applications.
- Gérer les sauvegardes, mises à jour et droits d'accès.
- Contribuer à la sécurité informatique et à la conformité RGPD.
- Assurer une veille technologique sur les nouveaux outils numériques.
- Appuyer les ligues et comités sur leurs besoins techniques ponctuels.

Activités types constitutives de l'emploi

- Installation, configuration et mise à jour des postes et serveurs.
- Assistance technique (logiciels métiers, messagerie, visioconférence, imprimantes, etc.).
- Suivi du parc informatique et des licences logicielles.
- Rédaction de procédures d'utilisation et de sécurité.
- Participation à la rédaction des cahiers des charges techniques.
- Tests fonctionnels et correctifs des applications fédérales.
- Collaboration avec les prestataires externes.
- Reporting technique au Responsable du système d'information.

Niveau d'autonomie

Autonomie moyenne à forte :

- Gère en autonomie les interventions de maintenance et de support.
- Peut être amené à représenter le service informatique auprès d'autres directions.
- Participe à la planification et au suivi des projets numériques.

Compétences et connaissances requises

Savoirs

- Environnements Windows et Linux, réseaux informatiques (LAN, WAN, VPN).
- Systèmes de gestion de bases de données (SQL, PostgreSQL).
- Notions de développement (PHP, HTML, JavaScript, Python).
- Outils bureautiques et collaboratifs (Microsoft 365, Google Workspace).
- Cybersécurité, RGPD et bonnes pratiques de sauvegarde.
- Architecture technique des systèmes web et applicatifs.

Savoir-faire

- Diagnostiquer et résoudre rapidement les incidents techniques.
- Administrer les systèmes, réseaux et bases de données.
- Participer à l'intégration et aux tests des applications internes.
- Gérer le support utilisateurs avec pédagogie et efficacité.
- Documenter les procédures et assurer la traçabilité des interventions.
- Collaborer avec des équipes pluridisciplinaires.

Savoir-être

- Rigueur et méthode.
- Réactivité et sens du service.
- Discrétion et respect de la confidentialité.
- Pédagogie et patience dans la relation utilisateur.
- Curiosité et appétence pour les nouvelles technologies.
- Esprit d'équipe et capacité à travailler en transversalité.

Conditions d'exercice

- Horaires de bureau avec astreintes ponctuelles en cas d'incident.
- Déplacements occasionnels sur événements ou sites partenaires.
- Collaboration étroite avec le RSI, les services fédéraux et prestataires externes.

Formation et diplômes requis

- Bac +2 à Bac +3 en informatique (BTS SIO, DUT Informatique, Licence Professionnelle).
- Expérience souhaitée dans un service informatique ou dans une fédération sportive.
- Connaissance du milieu sportif appréciée.
- Certifications (Microsoft, Cisco, Linux, etc.) valorisées.

Évolutions possibles

- Administrateur systèmes et réseaux.
- Développeur ou technicien applicatif.
- Responsable du système d'information (RSI).
- Chef de projet informatique.



LIGUE OCCITANIE

ROYAL DE PAÏS
Restaurant Asiatique

INTERDICTION
DE FUMER



PARTIE 2 = FICHES RÉGLEMENTAIRES

LES CONDITIONS D'EXERCICE DANS UNE STRUCTURE SPORTIVE DE TENNIS DE TABLE

Conditions d'exercice et règles d'emploi d'un éducateur sportif (applicable aux structures affiliées à la Fédération française de tennis de table)

1. Cadre général d'exercice

L'éducateur sportif exerce son activité dans une structure agréée et affiliée à la FFTT : club, comité départemental, ligue régionale ou structure partenaire (collectivité, établissement scolaire, maison sport-santé, etc.).

Il intervient dans le respect :

- du Code du sport,
- du Code du travail,
- de la Convention collective nationale du sport (CCNS),
- et des règlements fédéraux (charte de l'éducateur, sécurité, éthique, diplômes, carte professionnelle).

Son activité s'inscrit dans le cadre d'un projet associatif, sportif et éducatif.

Il agit sous la responsabilité du président de la structure (employeur légal) ou du directeur technique s'il existe.

2. Conditions réglementaires d'exercice

Diplômes et carte professionnelle

Conformément à l'article L.212-1 du Code du sport, toute personne encadrant contre rémunération doit :

- Être titulaire d'un diplôme, titre ou certificat de qualification professionnelle inscrit au RNCP et délivré par le Ministère des Sports ou la FFTT (CQP, BPJEPS, DEJEPS, DESJEPS, BPJEPS APT, Licence STAPS...).
- Être titulaires d'une carte professionnelle d'éducateur sportif, délivrée par la DRAJES, et la renouveler tous les 5 ans.
- Ne pas avoir fait l'objet d'une condamnation incompatible avec l'encadrement d'un public.

Le non-respect de ces obligations expose la structure et l'éducateur à des sanctions pénales (jusqu'à 15 000 € d'amende et 1 an d'emprisonnement – art. L.212-8 du Code du sport).

3. Environnement et lieux d'intervention

L'éducateur exerce dans des locaux sportifs agréés et sécurisés, conformes à la réglementation :

- Salle de tennis de table ou gymnase,
- Plateau EPS ou salle municipale polyvalente,
- Espaces extérieurs lors d'événements (ping extérieur, Ping Tour...)

Les conditions matérielles doivent garantir :

- la sécurité des pratiquants,
- la disponibilité du matériel sportif (tables, filets, balles, séparations, robots, etc.),
- le respect des normes d'hygiène et d'accessibilité.

L'éducateur veille à la conformité des installations avant chaque séance.

4. Publics encadrés

L'éducateur peut intervenir auprès de :

- **jeunes enfants** (initiation, école de ping),
- **adolescents** (formation, compétition),
- **adultes** (loisir, perfectionnement, compétition),
- **publics spécifiques** : seniors, publics en situation de handicap, publics scolaires, publics éloignés de la pratique, publics à visée santé.

Il adapte son approche pédagogique aux caractéristiques physiques, psychologiques et sociales de chaque public.

5. Temps et rythme de travail

Les horaires d'un éducateur sportif sont irréguliers et décalés, incluant :

- des séances en soirée et le week-end,
- des stages pendant les vacances scolaires,
- des déplacements lors de compétitions ou formations.

Le temps de travail est organisé selon les besoins du club et le calendrier sportif (35 h hebdomadaires pour un temps plein, ou équivalent annualisé).

Les temps de préparation pédagogique, d'installation, de déplacements et de réunions peuvent être intégrés dans le temps de travail selon le contrat.

6. Statut et contrat

L'éducateur sportif est généralement employé :

- en CDI ou CDD relevant de la Convention collective nationale du sport (CCNS) ;
- parfois en contrat d'apprentissage, contrat aidé, service civique ou via un groupement d'employeurs ;
- ou, plus rarement, en prestation indépendante (sous conditions légales strictes).

Le coefficient CCNS dépend :

- du niveau d'autonomie,
- de la responsabilité confiée (ex. CQP = groupe 3 / BPJEPS = groupe 4 / DEJEPS = groupe 5 / DESJEPS = groupe 6).

Attention, c'est la mission qui fixe le coefficient CCNS et non le diplôme.

7. Obligations professionnelles

De l'éducateur

- Respecter le projet associatif et sportif de la structure.
- Garantir la sécurité physique et morale des pratiquants.
- Concevoir et animer des séances adaptées et progressives.
- Assurer un devoir de réserve, de neutralité et d'exemplarité.
- Déclarer tout incident ou accident.
- Actualiser ses compétences (formation continue).

De la structure employeuse

- Vérifier la validité du diplôme et de la carte professionnelle.
- Déclarer l'éducateur à l'URSSAF et à la DRAJES.
- Fournir les moyens matériels adaptés et un environnement sécurisé.
- Respecter les règles de la CCNS (temps de travail, congés, rémunération...).
- Souscrire une assurance responsabilité civile couvrant les activités du salarié.

8. Responsabilités et sécurité

L'éducateur sportif engage sa responsabilité civile et pénale en cas de manquement à ses obligations de sécurité :

- Obligation de moyens renforcée : assurer une vigilance constante, vérifier le matériel, adapter les exercices.
 - Obligation d'encadrement effectif : présence obligatoire pendant toute la séance.
 - Obligation de prévention et d'intervention en cas d'accident.
- Il doit signaler toute situation à risque au président ou responsable de la structure.

9. Contraintes spécifiques

- Amplitude horaire importante, souvent fractionnée.
- Disponibilité les week-ends et vacances scolaires.
- Exposition au bruit, à la chaleur, à la fatigue physique.
- Polyvalence exigée (pédagogie, logistique, relationnel, administratif).
- Travail parfois isolé, nécessité d'autonomie et d'adaptation permanente.



LES DIPLÔMES PERMETTANT D'ENCADRER LE TENNIS DE TABLE

1. Cadre général

L'encadrement du tennis de table repose sur deux grands systèmes de certification reconnus par l'État et la Fédération Française de Tennis de Table :

1. Les diplômes professionnels délivrés par le Ministère des Sports (via la DRAJES) :

- CQP, BPJEPS, DEJEPS, DESJEPS.
- Ces diplômes autorisent l'encadrement contre rémunération, conformément à l'article L.212-1 du Code du sport.

2. Les formations universitaires STAPS (Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives) :

- Diplômes universitaires (Licence, Master) donnant accès à des compétences transversales dans le sport, l'enseignement, l'entraînement ou le management.
- Certaines spécialisations permettent un accès aux concours ou métiers d'encadrement.

3. Enfin, la FFTT propose des diplômes fédéraux internes, complémentaires et parfois préalables, favorisant la montée en compétences progressive des bénévoles et professionnels. Ce ci ne permettant pas l'encadrement contre rémunération.

2. Les diplômes du Ministère des sports

CQP – Certificat de qualification professionnelle "Animateur de tennis de table"

- Niveau : Niveau 3 (CAP/BEP).
- Durée : Environ 300 heures de formation.
- Organisme : FFTT et Ligue Ile de France de tennis de table agréée par la CPNEF Sport.
- Public visé : Bénévoles ou salariés souhaitant encadrer des publics débutants ou loisirs.
- Prérogatives :
 - o Encadrer, contre rémunération, dans un club affilié FFTT.
 - o Animer des séances d'initiation et de découverte.
- Spécificité : Premier diplôme professionnel reconnu pour encadrer le ping en autonomie limitée.

BPJEPS – Brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport

- Spécialité : Activités Physiques pour Tous (APT) ou Activités du Tennis de Table
- Niveau : 4 (Bac).
- Durée : Environ 1200 à 1600 heures, en alternance (centre + structure).
- Prérogatives :
 - o Encadrer en autonomie tout public dans une logique d'éducation, d'animation et d'apprentissage.
 - o Concevoir et animer des cycles de formation au sein d'un club ou d'une collectivité.
 - o Gérer un projet d'animation sportive.
- Structures d'emploi : clubs FFTT, associations, collectivités, structures sport-santé.
- Particularité FFTT : permet d'intervenir sur des publics loisirs et scolaires, avec autonomie complète.

DEJEPS – Diplôme d'état de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport

- Spécialité : Perfectionnement sportif – mention Tennis de Table.
- Niveau : 5 (Bac +2).
- Durée : 1200 à 1800 heures (formation en alternance, CREPS et Ligue)

- Prérogatives :
 - o Encadrer en autonomie complète dans le domaine de la performance et du développement.
 - o Concevoir, coordonner et évaluer des projets sportifs.
 - o Former, conseiller, entraîner et accompagner des pongistes en compétition.
 - o Coordonner une équipe technique ou pédagogique.
- Structures d'emploi : clubs formateurs, ligues, comités, pôles, collectivités.
- Diplôme de référence pour les entraîneurs et cadres techniques FFTT.

DESJEPS – Diplôme d'état supérieur de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport

- Spécialité : Performance sportive – mention Tennis de Table.
- Niveau : 6 (Bac +3).
- Durée : 900 à 1200 heures (en formation modulaire à l'INSEP).
- Prérogatives :
 - o Encadrer des sportifs de haut niveau.
 - o Diriger un projet sportif de performance ou une structure.
 - o Former et encadrer des entraîneurs.
 - o Assurer la direction technique régionale ou nationale.
- Structures d'emploi : ligues, pôles France, fédération, centres de haut niveau.
- Diplôme le plus élevé du Ministère des Sports dans la filière performance pongiste.

3. Les formations universitaires STAPS

Les filières STAPS (sciences et techniques des activités physiques et sportives) offrent plusieurs parcours permettant de travailler dans le champ du sport, et notamment du tennis de table.

Elles sont complémentaires ou articulées avec les diplômes Jeunesse & Sports via des passerelles.

Licence et Master STAPS – Entraînement Sportif (ES)

- Spécialisation en préparation physique, technique et tactique.
- Permet d'accéder aux concours du Professorat de Sport ou de poursuivre vers le DEJEPS ou DESJEPS.
- Adaptée pour les entraîneurs souhaitant consolider leur formation théorique et pongistique.

Licence et Master STAPS – Management du sport (MS)

- Forme aux métiers de gestion, développement et marketing sportif.
- Pertinent pour les agents de développement, chargés de communication de structures FFTT.

Licence et Master STAPS – Activité Physique Adaptée et Santé (APA-S)

- Spécialisation dans la prévention, la réadaptation et l'accompagnement des publics à besoins spécifiques. Diplôme intéressant pour intervenir dans le dispositif Ping Santé FFTT.

LES DIFFÉRENTS STATUTS D'EMPLOI

1. Cadre général

Les métiers du tennis de table peuvent s'exercer sous plusieurs statuts juridiques, en fonction :

- du type de structure employeuse (association, ligue, comité, collectivité, entreprise),
- du niveau de qualification du professionnel,
- de la durée et la nature du contrat,
- et du mode de financement de l'activité.
- Les éducateurs sportifs rémunérés sont soumis aux obligations du Code du sport (L.212-1)
 - = diplôme reconnu + carte professionnelle obligatoire.

2. Le Salarial

CDI – Contrat à durée indéterminée

- Forme la plus stable et la plus sécurisante pour l'employé comme pour la structure.
- Le contrat ne comporte pas de date de fin et peut être à temps plein ou partiel.
- Applicable aux éducateurs, entraîneurs, secrétaires ou agents permanents de club/comité.
- Régit par la Convention collective nationale du sport (CCNS).
- Prévoit :
 - o période d'essai,
 - o congés payés,
 - o durée du travail,
 - o évolution salariale,
 - o formation continue.

Avantages : stabilité, droits complets (maladie, congés, retraite, formation).

Contraintes : engagement durable, procédures de rupture formalisées.

CDII – Contrat à durée indéterminée intermittent

- Spécifique au secteur du sport.
- Permet d'adapter la durée du travail aux périodes d'activité fluctuantes (stages, saisons, vacances scolaires...).
- Le salarié est en CDI, mais travaille selon un calendrier d'activités annualisé.
- Le nombre d'heures est réparti sur l'année (par exemple 900 h/an).

Avantages : sécurité du CDI + souplesse de l'emploi sportif.

Contraintes : rémunération irrégulière (variable selon les périodes d'activité).

Utilisé par exemple pour les éducateurs ou entraîneurs à temps partiel dans les clubs FFTT.

CDD – Contrat à durée déterminée

- Contrat conclu pour une durée limitée (remplacement, surcroît d'activité, saison sportive...).
- Doit être motivé et encadré par la loi (Code du travail art. L1242-2).
- Maximum : 18 mois renouvelable (sauf exceptions).
- Doit mentionner le poste, la durée, la rémunération et les horaires.

Avantages : souplesse pour l'employeur, opportunité pour le salarié de tester un poste.
Contraintes : précarité, absence de progression interne si le poste n'est pas pérennisé.

3. Le Groupement d'Employeurs (GE)

- Structure associative qui mutualise un ou plusieurs salariés entre plusieurs clubs ou collectivités.
- Le salarié signe un seul CDI ou CDD avec le GE, mais intervient dans plusieurs structures.
- Le GE se charge de la gestion administrative, du contrat, de la paie et du suivi RH.
- Idéal pour les clubs qui ne peuvent pas financer seuls un temps plein.

Avantages :

- Stabilité si CDI,
- Limite les formalités administratives pour la structure FFTT
- Sécurité juridique,
- Partage équitable des coûts entre structures,
- Accès à un emploi à temps plein pour le salarié.

Contraintes :

- Nécessite coordination et planification des interventions,
- Déplacements fréquents possibles.
- Demande des structures souvent sur les mêmes créneaux horaires

En tennis de table, plusieurs GE régionaux ou départementaux soutiennent déjà des postes mutualisés FFTT (ex. éducateurs, agents de développement).

4. L'Auto-entrepreneur (travailleur indépendant)

- Statut d'entrepreneur individuel : l'éducateur facture ses prestations à la structure.
- Obligatoire : inscription URSSAF + carte professionnelle d'éducateur sportif.
- L'auto-entrepreneur n'est pas salarié, il gère seul son activité et sa protection sociale.

Avantages :

- Autonomie complète,
- Simplicité de gestion (déclaration en ligne, pas de fiche de paie),
- Compatible avec d'autres emplois (activité secondaire).

Contraintes :

- Pas de congés payés ni de protection chômage,
- Plafond de chiffre d'affaires ($\approx 77\,700$ €/an pour les prestations),
- Responsabilité civile professionnelle à sa charge,
- Risque de requalification en salariat déguisé si les conditions d'exercice ne respectent

5. Les Contrats en alternance (formation / emploi)

Contrat d'apprentissage

- Destiné aux jeunes de 16 à 29 ans (ou plus selon dérogations).
- Permet de préparer un diplôme professionnel (BPJEPS, DEJEPS, etc.) en alternant temps de formation et travail en structure.
- L'apprenti est salarié de la structure, rémunéré selon un barème légal.
- L'employeur bénéficie d'aides de l'État

Avantages :

- Formation qualifiante, expérience professionnelle, rémunération, cotisation retraite.
- Coût réduit pour la structure.

Contraintes :

- Durée limitée au temps de formation.
- Nécessite un maître d'apprentissage diplômé
- Augmentation forte du coût employeur dès la fin du contrat.

ZOOM sur les aides à l'apprentissage

Cette partie a pour objectif d'accompagner les structures dans **la mise en œuvre et le financement des contrats d'apprentissage**, en présentant l'ensemble des **aides actualisées au 1er juillet 2025**, ainsi que les démarches administratives associées.

L'apprentissage constitue un levier essentiel pour :

- Former de futurs professionnels du tennis de table,
- Favoriser l'emploi des jeunes,
- Soutenir la montée en compétence au sein de nos clubs, ligues et comités.

1. Aides à l'embauche pour les employeurs

Aide principale à l'embauche d'un apprenti

Depuis le 24 février 2025, une nouvelle aide unique est en vigueur.

Type d'entreprise	Contrats conclus entre le 24/02 et le 31/12/2025	Montant maximal de l'aide	Conditions spécifiques
Moins de 250 salariés	Oui	5 000 €	Aucune condition supplémentaire
Tout employeur (apprenti en situation de handicap)	Oui	6 000 €	Cumulable avec les dispositifs Agefiph

L'aide est versée mensuellement par **l'Agence de services et de paiement (ASP)**, après enregistrement du contrat et validation par **l'OPCO AFDAS**.

Autres soutiens possibles

- **Aide Agefiph** : pour l'embauche d'un apprenti en situation de handicap (jusqu'à 4 000 € supplémentaires).
- **Exonérations de cotisations sociales** : applicables à tous les employeurs d'apprentis.
- **Aides régionales complémentaires** : certaines Régions soutiennent financièrement les CFA ou les employeurs (ex. primes à la formation, équipements).

2. Aides destinées aux apprentis

Les apprentis peuvent bénéficier de plusieurs aides pour faciliter leur parcours :

Type d'aide	Montant / Conditions	Organisme / Lien utile
Aide au logement – Mobili-Jeune	10 à 100 €/mois pour les apprentis de -30 ans	Action Logement
Aide régionale à l'équipement ou au transport	Variable selon les Régions (ex. 200 € en IDF)	Conseil régional
Aide au premier équipement professionnel	Gérée par le CFA	CFA
Aide au permis de conduire B	500 € forfaitaire	ASP / CFA
Aides pour apprentis en situation de handicap	Soutien matériel et accompagnement renforcé	Agefiph

3. Exemple de calcul – Coût net pour un club FFTT

Hypothèse :

- Apprenti préparant un BPJEPS Tennis de Table (niveau 4)
- 1ère année d'apprentissage
- Rémunération : 43 % du SMIC = 825 € brut/mois
- Aide à l'embauche : 5 000 € (soit 416 €/mois en moyenne sur l'année)

Contrat de professionnalisation

- Destiné aux jeunes de 16 à 25 ans, ou aux demandeurs d'emploi de plus de 26 ans.
- Combine travail en structure et formation qualifiante (CQP, BPJEPS, etc.).
- L'objectif est la montée en compétences et l'insertion professionnelle.

Avantages :

- Accès à un diplôme tout en étant rémunéré,
- Accompagnement par un tuteur professionnel,
- Financement de la formation par un OPCO (Afdas pour le tennis de table).

Contraintes :

- CDD ou CDI avec période de professionnalisation,
- Suivi administratif renforcé.

6. Autres formes spécifiques (complémentaires)

Statut	Particularités	Utilisation dans le tennis de table	Conditions spécifiques
Volontaire en Service Civique	16 à 25 ans, mission d'intérêt général, indemnité ≈ 620 €/mois.	Actions éducatives, citoyennes, sport scolaire.	Aucune condition supplémentaire
Vacataire / intervenant occasionnel	Prestation courte (ex. stage, formation).	Intervention ponctuelle ou expertise technique.	Cumulable avec les dispositifs Agefiph

LES AIDES FINANCIÈRES À L'EMPLOI SPORTIF

1. Objectif du dispositif

L'emploi sportif est un levier essentiel pour le développement du tennis de table sur le territoire.

Afin d'accompagner la création, la consolidation et la mutualisation des postes, plusieurs dispositifs nationaux et territoriaux apportent un soutien financier direct ou indirect aux structures employeuses.

Ces aides sont mobilisables par :

- les clubs affiliés à la FFTT,
- les comités départementaux et ligues,
- les groupements d'employeurs,

2. Les aides nationales

Agence nationale du sport (ANS) – Emplois sportifs

• Objectif : soutenir la création d'emplois qualifiés dans les clubs, comités, ligues et fédérations.

• Public éligible : structures affiliées à la FFTT, à but non lucratif, employant un éducateur, un agent de développement

• Montant de l'aide :

- o entre 6 000 € et 12 000 €/an selon le profil du poste,
- o dégressif sur 3 ans (souvent 50 % / 30 % / 20 % du coût chargé) MAIS variable d'une région à l'autre

• Durée : 3 ans maximum.

• Critères :

- o emploi pérenne et déclaré,
- o diplôme professionnel reconnu (CQP, BPJEPS, DEJEPS, etc.),
- o mission répondant aux priorités nationales : emploi, féminisation, sport santé, développement territorial, emploi jeunes.

• Procédure : via la plateforme Le Compte Asso (LCA), volet "Emploi ANS".

La FFTT accompagne directement les ligues et comités dans le montage des dossiers ANS et le suivi triennal.

Contacteur : eric.fournie@fftt.org ou frederic.imbert@fftt.org

Aides à l'alternance (Apprentissage / Contrat de professionnalisation)

• Objectif : encourager l'emploi des jeunes en formation professionnelle.

• Employeurs concernés : clubs, comités, ligues, groupements d'employeurs, fédérations.

• Aides de l'État (2025) :

- o 6 000 € pour l'embauche d'un apprenti, quel que soit son âge, la première année du contrat.
- o Financement complémentaire possible via Afdas (OPCO du sport) pour les coûts de formation.

• Conditions :

- o contrat signé avec un organisme de formation agréé (FFTT, CREPS, université),
- o maître d'apprentissage diplômé (DEJEPS ou équivalent).

Exemple : un club embauchant un apprenti BPJEPS ou DEJEPS Tennis de Table peut cumuler les aides État + Afdas + ANS dans certains cas.

Dispositif "1 Jeune – 1 Solution" (Ministère du Travail)

70 o Aide exceptionnelle à l'embauche d'un jeune de moins de 26 ans en CDD (> 3 mois) ou CDI.

- o Montant : jusqu'à 4 000 € sur 1 an, selon la durée et la rémunération.
- o Cumul possible avec les aides ANS ou apprentissage.

Afdas – OPCO de la branche sport

- Objectif : financer la formation continue et la montée en compétences des salariés du sport.
- Public : tous les salariés sous CCNS, apprentis, dirigeants bénévoles.
- Prise en charge : 100 % possible pour les formations inscrites au catalogue de formation FFTT ou au catalogue Afdas.
- Aide complémentaire : financement partiel des coûts pédagogiques pour les formations qualifiantes (BPJEPS, DEJEPS...).

3. Les dispositifs spécifiques au secteur associatif

FDVA – Fonds de développement de la vie associative

- Financement possible des actions de formation interne ou du fonctionnement des structures.
- Aide non pérenne mais utile pour appuyer les premières dépenses liées à l'emploi ou à la montée en compétence.

Groupement d'employeurs (GE)

- Les structures adhérentes à un GE peuvent bénéficier d'un effet de levier financier :
 - o Répartition des coûts salariaux,
 - o Accès facilité aux aides publiques,
 - o Accompagnement RH mutualisé.



1. Présentation générale

Le COSMOS (Conseil social du mouvement sportif) est l'organisation patronale représentative des employeurs du sport.

Il regroupe aujourd'hui plus de 12 000 structures adhérentes : clubs, comités, ligues, fédérations, groupements d'employeurs et associations sportives.

Reconnu par les pouvoirs publics, le COSMOS :

- représente la branche professionnelle du sport dans le dialogue social national,
- négocie et met à jour la Convention Collective Nationale du Sport (CCNS),
- apporte un accompagnement juridique et social aux employeurs sportifs,
- défend les intérêts du mouvement sportif auprès des ministères, des partenaires sociaux et des institutions.

La FFTT a souscrit une adhésion collective au COSMOS. Chaque structure FFTT peut ainsi adhérer gratuitement au COSMOS via cette adhésion collective et bénéficier d'un accompagnement personnalisé en matière de droit du travail, emploi et gestion RH.

Grâce à cette adhésion nationale, toutes les structures affiliées à la FFTT (clubs, comités, ligues) peuvent bénéficier gratuitement des services et outils du COSMOS.

Ce partenariat offre à chaque structure FFTT :

- un accès illimité à l'espace en ligne COSMOS Connect, avec modèles de contrats, fiches pratiques et outils RH conformes à la Convention Collective Nationale du Sport (CCNS) ;
- une assistance juridique personnalisée (par téléphone ou courriel) pour toutes les questions relatives à l'emploi, aux contrats, à la paie ou à la gestion sociale ;
- une veille juridique et sociale régulière sur l'évolution du droit du travail et des obligations des employeurs sportifs.

Ce service, pris en charge par la Fédération, vise à sécuriser la gestion de l'emploi dans les structures FFTT et à accompagner la professionnalisation du réseau pongiste.

Accès COSMOS Connect : <https://www.cosmos-sports.fr/>

2. A quoi sert le COSMOS ?

a. Représentation patronale

- Siègent à la Commission Mixte Paritaire qui gère la Convention collective nationale du sport.
- Négocient les avenants, grilles de salaires, classifications, accords sur le temps de travail, la formation, l'égalité professionnelle, etc.
- Représentent les employeurs du sport auprès de l'État et des organismes paritaires (Afdas, ANS, France Compétences...).

b. Accompagnement juridique et social

- Conseil personnalisé sur l'application du droit du travail et de la CCNS.
- Assistance dans la rédaction des contrats de travail (CDI, CDD, apprentissage, etc.).
- Aide à la gestion des situations individuelles : congés, arrêts maladie, licenciement, discipline, temps partiel, etc.
- Information sur les évolutions réglementaires (réformes, obligations sociales, fiches pratiques).

c. Production d'outils et de ressources

- Modèles de contrats, avenants, fiches de poste, lettres types, accessibles aux adhérents.
- Guides pratiques thématiques :
 - o Gestion de l'emploi sportif,
 - o Mutualisation,
 - o Hygiène et sécurité,
 - o Égalité femmes-hommes,
 - o Évolutions législatives récentes.
- Webinaires et formations RH à destination des dirigeants et gestionnaires d'emploi.

d. Veille sociale et juridique

- Diffusion régulière de notes d'actualité et alertes légales.
- Mise à jour continue des outils en fonction des changements législatifs.
- Participation aux travaux des OPCO (Afdas) et des observatoires de l'emploi sportif.

e. L'assistance juridique COSMOS : un service dédié aux employeurs Hotline juridique

- Accessible à tous les adhérents du COSMOS.
- Réponses personnalisées sur les problématiques suivantes :
 - o Embauche, rémunération, rupture de contrat,
 - o Gestion des congés et absences,
 - o Temps de travail et heures supplémentaires,
 - o Classification CCNS,
 - o Paie, cotisations, documents obligatoires.
- Par téléphone, e-mail ou via l'espace adhérent.

Espace en ligne "COSMOS Connect"

- Accès illimité à :
 - o la base documentaire CCNS,
 - o des modèles de contrats (CDI, CDD, apprentissage, CDII, GE...),
 - o des fiches pratiques actualisées,
 - o des outils de calcul (congés, préavis, indemnités).

Accompagnement à la professionnalisation

- Formations en ligne et en présentiel sur les thématiques :
 - o gestion des ressources humaines,
 - o réglementation de l'emploi sportif,
 - o obligations légales des employeurs,
 - o management associatif.

Le COSMOS a par ailleurs développé une "Vision prospective et évolution des métiers du tennis de table",

Cette vision s'appuie sur [la cartographie prospective des métiers du sport](#) (COSMOS-AF-DAS-CDES-Amnyos).

Elle permet de tirer quelques enseignements pour l'évolution des métiers du Ping à l'horizon 2030 que vous pouvez découvrir dans cette étude.

Conseil social du mouvement sportif (COSMOS)

32, rue de Trévisse – 75009 Paris

<https://www.cosmos-sports.fr>

contact@cosmos-sports.fr

01 58 36 67 00

INDEX DES RESSOURCES ET LIENS UTILES

Fédération Française de Tennis de Table – Référentiel Emploi & Formation (Version 2025)

1. Cadre réglementaire et législatif

Code du sport

Références légales concernant l'encadrement rémunéré, la sécurité et les obligations des éducateurs sportifs :

- Article L.212-1 – Diplôme obligatoire pour encadrer contre rémunération
- Article L.212-2 – Carte professionnelle d'éducateur sportif
- Article L.212-3 – Conditions de validité des diplômes
- Article L.212-8 – Sanctions pour exercice illégal
- Articles R.212-84 à R.212-90 – Procédures d'obtention et de renouvellement de la carte professionnelle

Code du travail (contrats et emploi sportif)

- Article L.1242-2 – Cas de recours au CDD
- Article L.6221-1 – Contrat d'apprentissage
- Article L.6325-1 – Contrat de professionnalisation
- Article L.1251-1 – Travail temporaire et intérim
- Article L.3141-1 – Congés payés

Convention Collective Nationale du Sport (CCNS)

- Texte intégral (IDCC n°2511) :

https://www.legifrance.gouv.fr/conv_coll/id/KALICONT000005635792/

2. Diplômes, certifications et formation professionnelle

Fédération Française de Tennis de Table (FFTT)

- Répertoire des formations fédérales et professionnelles :

<https://www.fftt.com/site/fftt/formation>

Ministère des Sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques

- Catalogue des diplômes Jeunesse et Sports :

<https://www.sports.gouv.fr/>

- Délivrance de la carte professionnelle :

<https://eaps.sports.gouv.fr>

France Compétences (RNCP)

- Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) :

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/>

STAPS (Université)

- Liste des formations STAPS (licences et masters) :

<https://formations-staps.fr/>

CREPS et établissements publics du sport

- Annuaire national : <https://www.creps.fr/>

3. Emploi, aides financières et dispositifs de soutien

Agence Nationale du Sport (ANS)

- Aides à l'emploi sportif : <https://agencedusport.fr/>

- Plateforme de dépôt des dossiers : <https://lecompteasso.associations.gouv.fr>

Afdas – OPCO de la branche sport

- Financement de la formation professionnelle : <https://www.afdas.com>

Service Public de l'Emploi et de la Formation

- Informations officielles sur les contrats (CDI, CDD, apprentissage, pro) : <https://www.service-public.fr/>

Ministère du Travail

- Aides à l'apprentissage et à l'embauche : <https://travail-emploi.gouv.fr/>
- Aide "1 jeune, 1 solution" : <https://www.1jeune1solution.gouv.fr/>

Pour plus d'informations sur l'ensemble des offres de formations professionnelles proposées en France, rendez-vous sur le site de la FFTT: <https://www.fftt.com/site/fftt/emploi-formation/formations-professionnelles-en-alternance>



